

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie

(Domaine : Sciences de la société)

Département Economie

(Mention Economie)

**Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme de Maîtrise en Sciences
Economiques**

Option: ADMINISTRATION

**LA CONTRIBUTION DE LA PECHE MARITIME ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES AU DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR**

Par : Mlle RAMOHARISAMBATRA Cynthia Carmen

Encadreur : Mme RAJAOSON Lalao, Docteur en Sciences Economiques

Promotion : FANDRESENA

Date de soutenance : Mercredi 18 janvier 2017

Date de dépôt: Lundi 30 janvier 2017

AU : 2015/2016

Remerciements

Je tiens à remercier Dieu tout puissant pour le courage et le temps que j'ai eu pendant la réalisation de ce mémoire. Je voudrais remercier aussi Madame RAJAOSON Lalao mon encadreur pour ses idées, appui et conseils tout au long de la réalisation.

Les personnes qui suivent sont tous à remercier également :

- Monsieur le Doyen de la faculté de Droit, d'Economie, de Gestion, et de Sociologie
- Monsieur le Chef du Département Economie
- Tous les professeurs du département économie pour les connaissances qu'ils ont transmises
- L'INSTAT, le Chambre de commerce, le Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche pour les données que j'ai pu collecter
- Tous les membres de ma famille et mes amis pour leurs soutiens et encouragements

SOMMAIRE

INTRODUCTION -----	1 -
PARTIE I : LES CONSIDERATIONS THEORIQUES SUR LES RELATIONS ENTRE LA PECHE MARITIME ET LE DEVELOPPEMENT-----	4 -
CHAPITRE I: HISTORIQUE -----	6 -
Section 1 : Les potentiels géographiques et halieutiques de Madagascar	6 -
Section 2: Les concepts et les historiques des différentes sortes de pêche.....	7 -
CHAPITRE II : LES APPROCHES THEORIQUES LIEES AU SECTEUR PECHE.--	11 -
Section 1 : Les théories liées à la production marine	11 -
Section 2 : Les théories liées à l'échange international.....	13 -
PARTIE II : LES REALITES DE LA PECHE MARITIME ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES A MADAGASCAR-----	15 -
CHAPITRE I : LES LIENS ENTRE LA PECHE MARITIME ET L'ECONOMIE-----	17 -
Section 1 : Les impacts microéconomiques et macroéconomiques de la pêche maritime -	17 -
Section 2 : La concurrence du secteur pêche avec les autres secteurs.....	21 -
CHAPITRE II : LA PECHE MARITIME, LES RESSOURCES HALIEUTIQUES, ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE -----	24 -
Section 1 : La gestion des ressources et ses enjeux	24 -
Section 2 : Le développement durable des pêcheries et des ressources halieutiques -	27 -
PARTIE III : ANALYSE DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION DE LA PECHE MARITIME ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES-----	31 -
CHAPITRE I : LA SITUATION DE LA PRODUCTION DE LA PÊCHE MARITIME A MADAGASCAR -----	33 -
Section 1 : Les caractéristiques de la production	33 -
Section 2 : Evaluation de l'évolution de la production	37 -
CHAPITRE II : LA COMMERCIALISATION DE LA PECHE MARITIME-----	46
Section 1 : La situation du commerce intérieur des produits maritimes	46
Section 2 : La situation du commerce extérieur	53
CONCLUSION-----	58

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

CMED : Commission Mondiale de l'Environnement et du Développement

COI : Comité de l'Océan Indien

COMANIP : Compagnie Malgache Nippone de Pêche

CSP : Centre de Surveillance de la Pêche

FAMAKO : Société Fanjonoana Malagasy Kowetiana

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations

GAPCM : Groupement des Aquaculteurs et Pêcheurs de Crevettes de Madagascar

GPO : Grande pêche de l'Ouest

IOTC : Indian Ocean Tuna Commission (CTOI : Commission des Thons de l'Océan Indien)

IRD : Institut de recherche pour le Développement

IHSM : Institut Halieutique des Sciences Marines.

INSTAT : Institut National de la Statistique

KGKK : Kaigai Gyogyo Kabushiki Kaisha

MRHP : Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OEPA : Observatoire Economique de la Pêche et de l'Aquaculture

ONETH : Organisation Nationale des Exploitations de Trépangs et Holothuries

ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

PAN : Pêche Artisanale Nationale.

PED : Payes En Développement

PFOI : Pêche et Froid Océan Indien

PIN : Pêche Industrielle Nationale

PTN : Pêche Traditionnelle Nationale

PEID : Petits Etats Insulaires de Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PIB : Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

PNRC : Programme National de Recherche Crevetière

SIPMAD : Société Industrielle de Pêche à Madagascar

SOMAPECHE : Société Malgache de Pêcherie

SOPEBO : Société de Pêcherie de Boina

ZEE : Zone Economique Exclusive

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: VALEUR AJOUTEE CREEE PAR LE SECTEUR PECHE.....	- 20 -
TABLEAU 2: PRODUCTION PAR TYPE DE PECHERIE , PAR REGION 2014 - SERVICE STATISTIQUE DU MPRH.....	39
TABLEAU 3 : PRODUCTION PAR TYPE DE PECHERIE 2014, SERVICE STATISTIQUE DU MPRH	40
TABLEAU 4 : PRODUCTION PAR TYPES D'ACTIVITE 2015.....	42
TABLEAU 5 : QUANTITE VENTE LOCALE 2014.....	47
TABLEAU 6 : QUANTITE EXPEDITION REGIONALE 2014	48
TABLEAU 7 : QUANTITE VENTE LOCALE 2015	50
TABLEAU 8 : QUANTITE EXPEDITIONS REGIONALES 2015.....	51
TABLEAU 9 : EXPORTATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES 2015	54

GLOSSAIRE

Chalut : Filet de forme conique que l'on attache à l'arrière d'un bateau et qui sert à pêcher à la traîne. On l'appelle aussi Engins de pêche.

Chalutage : Pêche au chalut

Holothuriers : Echinoderme de la classe des holothuroides, synonyme de concombre de mer.

Pélagique : Relatif au milieu marin loin des côtes, à la haute mer.

« **Vahy** » ou **Liane** : Plante ligneuse, grimpante ou volubile.

Pêche : L'activité qui consiste à prélever des espèces aquatiques comme les poissons, les crustacés,...dans les mers et océans, les eaux afin d'en faire du commerce alimentaire.

Pêcherie : Lieu aménagé pour une entreprise de pêche.

ZEE : Un espace maritime sur lequel un Etat côtier exerce des droits souverains en matière d'exploitation et d'usage des ressources d'après le droit de la mer.

INTRODUCTION

Madagascar est un pays doté de ressources naturelles, aussi bien minières, forestières, animales, qu'halieutiques. En étant une Grande Ile dans l'Océan Indien, il possède un grand potentiel halieutique. Le pays dispose d'une large surface de côte qui s'étend sur plus de 4500km en tout avec une superficie de Zone Economique Exclusive (ZEE) d'environ 1140000km². Cette longueur considérable de côte a permis à Madagascar d'obtenir beaucoup de ressources halieutiques, marines surtout. Parmi ces ressources figurent les crevettes, les crabes, les langoustes, les poissons, sans compter les récifs coralliens, etc... Ces différentes ressources pourraient contribuer de beaucoup à la richesse de la nation si l'on se référait à la pêche, au tourisme, aux exportations, et à la consommation dans ce domaine.

Il existe trois types de pêche maritime. La pêche traditionnelle est depuis longtemps pratiquée par les gens des régions côtières afin de subvenir à leurs besoins. Elle est faite par des pêcheurs individuellement ou en association en utilisant des types d'embarcation non motorisés en pratiquant la pêche à pied avec un rayon d'action très limité. A cela s'ajoute la pêche artisanale qui est une pêche à petite échelle, aux techniques pour la plupart basées sur des engins de type dormant. Enfin, la pêche industrielle qui comporte l'utilisation d'une embarcation ayant un moteur supérieur à 50 chevaux (CV). Concernant cette pêche industrielle, la pêche crevetteière tient une place importante par rapport à la pêche thonière et bien d'autre pêche.

La pêche maritime est considérée comme une principale source de revenu pour la nation grâce à ces richesses marines. Le domaine des ressources halieutiques et de la pêche fait partie du secteur primaire qui inclut les domaines de l'agriculture, de l'élevage, et de la sylviculture. Elle est classée parmi les secteurs porteurs de l'économie malgache. Elle est le deuxième secteur primaire important après l'agriculture selon les données statistiques et compte tenu de l'exportation des crevettes. Il apparaît par conséquent que la pêche tient donc une place importante dans le développement économique du pays, elle est un moteur de développement. C'est ce qui explique le choix de notre thème de recherche : « La contribution de la pêche maritime et des ressources halieutiques au développement de Madagascar ». Dans cette pratique, notre problématique est la suivante : « La pêche maritime sert elle à améliorer le niveau de développement malgache ? ».

Dans ce mémoire, nous allons voir en premier lieu les considérations théoriques sur les relations entre la pêche maritime et le développement. Il sera question des historiques et des théories sur la pêche maritime et les ressources halieutiques. En second lieu, les réalités de

la pêche maritime et des ressources halieutiques à Madagascar expliquant les liens entre la pêche maritime et l'économie ainsi que le développement durable des ressources. Et en troisième lieu, nous allons analyser la production et la commercialisation de la pêche maritime et des ressources halieutiques.

Les méthodes qui seront adoptées sont alors descriptive et analytique. Le travail décrit les différentes sortes de pêches et leur réalité. Il va évoquer toutes les situations et les caractéristiques de la pêche maritimes à Madagascar afin que nous puissions les analyser et voir son importance et ces atouts. Il analyse la production et la commercialisation de la pêche maritime et des ressources halieutiques. L'analyse va se porter sur les productions de chaque type de pêche et de quelques pêcheries, ainsi qu'à la vente et à l'exportation des produits de la pêche.

**PARTIE I : LES CONSIDERATIONS
THEORIQUES SUR LES RELATIONS ENTRE LA
PECHE MARITIME ET LE DEVELOPPEMENT**

La pêche maritime a été depuis longtemps pratiquée par les Malgaches. Beaucoup de personnes qui vivent sur les littoraux la pratiquent, il y a même ceux qui se déplacent en côtes afin de pêcher. Ce qui nous amène à dire que la pêche apporte des avantages sur la vie de la population à Madagascar. Il paraît qu'il existe des relations entre la pêche et le développement. Cette relation ne pourrait y avoir lieu sans raisons. L'objet de cette première partie est de faire connaître d'abord l'historique des différents types de pêche, ensuite, les approches théoriques liées au secteur pêche.

CHAPITRE I: HISTORIQUE

Dans ce chapitre, nous allons voir en premier lieu les potentiels géographiques et halieutiques de Madagascar parce qu'il serait avant tout important de les connaître. Et en deuxième lieu, les historiques des différents types de pêche dans le pays.

Section 1 : Les potentiels géographiques et halieutiques de Madagascar

Madagascar est classée quatrième Grande Ile du monde¹. Il possède ainsi de grands potentiels géographiques et halieutiques susceptibles d'être exploités.

La Grande Ile de l'Océan Indien est située dans l'hémisphère Sud de l'Est de l'Afrique, placée à 400 km de Mozambique et est traversée par le Tropique du Capricorne.

Le pays possède une côte longue de 5603km, la superficie totale des mangroves est de 300000ha. En outre, il y a ce que l'on appelle zone économique exclusive (ZEE), chaque Etat exploite les ressources de la ZEE depuis la convention des Nations Unies sur le droit de la mer en 1982; la superficie de ZEE est de 1140000km², proche du double de la superficie de Madagascar qui est de 590750km². Pour le plateau continental, il est de 117000km²; il « présente un intérêt écologique et économique indéniable pour le devenir des habitants de la zone côtière »². Madagascar possède également 5000ha de tannes pour l'aquaculture de crevette, 155000ha lacs et lagunes d'intérêts halieutiques. Le potentiel halieutique comprend en tout environ 480000 tonnes dont 300000 tonnes sont pour des intérêts commerciaux, et la production globale est d'environ 130300 tonnes qui ne sont que les tiers de la potentialité disponible.

Il possède de grande richesse en biotopes et en zones de pêche. Citons les mangroves, les baies, les lagons, l'étendue du plateau continental, et les thons dans le Canal de Mozambique. Grâce à cela, le volume de la pêche semble alors très important au pays mais notons que toutes les ressources ne sont pas toutes pêchées, certaines sont sous -exploitées, voire même inexploitées.

¹ www.afd.fr

² www.iotc.org Indian Ocean Tuna Commission (IOTC) 2009

Section 2: Les concepts et les historiques des différentes sortes de pêche.

A Madagascar, il existe trois types de pêche notamment la pêche industrielle, La pêche artisanale, et la pêche traditionnelle maritime. Procédons d'abord par la pêche traditionnelle, puis, la pêche artisanale, la pêche industrielle qui est la plus importante de toute car c'est elle qui apporte le plus de grands rendements, et enfin la notion d'aquaculture marine.

2.1 La pêche traditionnelle maritime.

La pêche malgache se caractérise par la pêche traditionnelle maritime. Elle est surtout pratiquée par les gens qui ont vécu très longtemps sur la côte et qui y habitent. Par définition, La pêche traditionnelle utilise des pirogues traditionnelles, plus précisément des pirogues non motorisées.

L'exploitation des ressources marines se fait au maximum à 10 km de la côte large. Ces ressources sont surtout des poissons, des crevettes, des langoustes, des ailerons de requin, des crabes et des trépangs. Certaines d'entre eux sont destinées à l'exportation.

2.2 La pêche artisanale.

La pêche artisanale est caractérisée par l'utilisation des embarcations motorisées qui ne dépassent pas 50CV (chevaux) de puissance. Les exploitations sont généralement sur les crevettes côtières, les poissons de fonds, les crabes et les crevettes. «*Pour la pêche artisanale crevettière, la majorité des sociétés travaille simultanément avec les industrielles dans le but de valoriser leur produit vis-à-vis des normes de salubrités et de qualités exigées par les importateurs (surtout Europe)*³». Les langoustes sont principalement pour l'exportation, et les crabes sont surtout conservés au niveau local, et quant aux poissons, ils sont presque destinés au marché local.

Selon des auteurs, on peut identifier deux groupes de sociétés artisanales : «

- *Les sociétés qui font à la fois le chalutage et la collecte sont généralement sous le contrôle d'armements ou font partie d'un groupe industriel. Leurs flottes sont gérées*

³ CAVERIVIERE A., CHABOUD C., RAFALIMANANA T., 2008- *Les crevettes côtières de Madagascar Biologie, exploitation, gestion*, éd IRD.

comme celles de la pêche industrielle, elles possèdent des infrastructures à terre pour traiter leurs produits ;

- *Les sociétés appartenant à des individus avec des moyens plus modestes et souvent moins structurés.⁴»*

Notons que la pêche artisanale est répartie sur la côte Ouest et Nord Est de Madagascar.

2.3 La pêche industrielle

La pêche industrielle est la forme moderne d'exploitation des ressources en utilisant des navires à moteur supérieur à 50CV. Les produits générés sont généralement exportés ; ce sont les crevettes et les thons, mais aussi les poissons.

Le premier armement de pêche à Madagascar est créé en 1965, il concerne la Société Malgache de Pêcherie (Somapêche) siégée à Mahajanga. La vraie exploitation industrielle s'est débutée en 1967. Puis, la Grande Pêche de l'Ouest (GPO) basée à Morondava qui a commencé ses activités en 1969. Encore, la société industrielle de pêche à Madagascar d'Ambilobe créée en 1967 mais n'a débuté une activité qu'en 1969, et la société des pêcheries de Nosy Be en 1970.

- La pêche au thon :

La pêche au thon a commencé de 1971 à 1975 par une campagne de prospection menée par les sociétés KGKK et COMANIP. L'exploitation commerciale a commencé en 1985. Des accords internationaux de pêches bilatéraux ont été conclus. En 1986, accords avec la communauté européenne et en 1987 en URSS.

La pêche étrangère au thon a surtout développé en 1990. La province d'Antsiranana est le principal lieu de la pêche thonière, là bas, toutes les conditions d'exploitation sont bonnes. Voilà comment fut créée la PFOI (Pêche et Froid Océan Indien)⁵ en 1991.

⁴ CAVERIVIERE A., CHABOUD C., RAFALIMANANA T., 2008- *Les crevettes côtières de Madagascar Biologie, exploitation, gestion*, éd IRD.

⁵ La PFOI est le plus gros employeur avec plus de 1100 employés et traite bon an mal an plus de 40000 tonnes de thon dans une usine ultra moderne avant de l'exporter vers les supermarchés européens.

Madagascar a contracté en 2008 avec la coopérative de pêche thonière de Japon (JAPAN TUNA) et avec des sociétés asiatiques (DAE YOUNG, INTERATUN , ANABAC...).

- La pêche aux crevettes côtières :

Déjà en 1951, l'ORSTOM (ancien IRD) a commencé à faire des chalutages et a été repris de 1958 à 1960. Cela a servi à indiquer la présence de potentiel en crevettes côtières. La pêche commerciale orientée vers l'exportation s'est débutée en 1967 avec l'utilisation de 7 chalutiers de type glacier qui ont pu capturer 775 tonnes de crevettes.

Les sociétés à l'époque sont la SIPMAD (Société Industrielle de Pêche de Madagascar) (1966), la SOMAPECHE (1967), la GPO (1967), et la société des pêcheries de Nosy Be (1970). La GPO n'avait aucune infrastructure terrestre à l'époque que lorsqu'elle fut contrainte par le gouvernement malgache d'adopter une usine à Mahajanga. Par conséquent, de la vente d'actions s'est opérée, ainsi, en 1975 la Société fanjonoana malagasy kowetiana (FAMAKO) a remplacé la GPO. En cette même année, la SIPMAD a cessé toutes ses activités. La baie d'Antogil fut exploitée en 1981 par la société Réfrigépêche nouvellement créée basée à Toamasina. Cette emplacement s'est inspirée des travaux de MARCILLE (1972, 1978). La FAMAKO a déjà abandonnée en 1981 et c'est la Somapêche qui a pu devenir la nouvelle partenaire de l'Etat au sein de la société des pêcheries du Boina en 1982 (SOPEBO). En 1993, le nombre d'opérateurs de la pêche crevettière a beaucoup augmenté.

Depuis 1995, des armements s'associent pour former des groupes. Les principaux groupes sont « *Somapêche (20 chalutiers industriels), Unima (16 chalutiers industriels, armements, Société des pêcheries de Nosy Be et Aquamen), Réfrigépêche (12 chalutiers industriels, armements Réfrigépêche Ouest, Réfrigépêche Est et Crustapêche), Pêchexport (6 chalutiers industriels). Suite à la mise en place d'une réglementation anti-trust, aucun armement ne peut posséder plus de 40% de la flottille en activité, certains groupes se sont dissociés pour contourner cette mesure* ⁶ ».

⁶ CAVERIVIERE A., CHABOUD C., RAFALIMANANA T., 2008- *Les crevettes côtières de Madagascar Biologie, exploitation, gestion*, éd IRD.

En 2009, il y a eu neuf sociétés industrielles et une société artisanale avec 43 chalutiers industriels et 9 artisanaux. Le Groupement des Aquaculteurs et Pêcheurs de Crevettes de Madagascar (GAPCM) participe dans la gestion du secteur avec l'Administration.

La pêche crevettière est une source de devises et crée des emplois.

- En ce qui concerne la pêche aux poissons, elle est pratiquée par des sociétés de droit malgache qui ciblent les poissons démersaux et les gros pélagiques.

2.4 Notion d'aquaculture marine

L'aquaculture est un terme générique qui désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique. Elle se pratique en bord de la mer, des rivières et des étangs. L'aquaculture marine est alors un terme générique désignant les activités animales ou végétales en bord de la mer.

L'aquaculture marine s'est développée très récemment. Elle a été mise en place pour maintenir la consommation et la production stables. Bien que très récent, elle connaît déjà un essor considérable. « *Cet essor de l'aquaculture suit une demande croissante des marchés pour les produits halieutiques et constitue une réponse à la stagnation de l'offre en produits de la pêche* »⁷

Voilà l'historique des différents types de pêche, entrons au deuxième chapitre.

⁷ HENRY F., MOAL R. A. (coor), 1998 – *Compétitivité de la pêche maritime en Afrique*, coll Rapport d'étude.

CHAPITRE II : LES APPROCHES THEORIQUES LIEES AU SECTEUR PECHE.

Plusieurs théories économiques sont liées à l'activité de la pêche maritime. Les unes concernent la production marine et les autres sont liées à l'échange international. Quelques unes de ces théories vont être l'objet des deux sections suivantes : La section première parle des théories liées à la production marine, et la seconde, des théories concernant l'échange international.

Section 1 : Les théories liées à la production marine

Elles s'agissent de la loi de la population de Thomas Robert MALTHUS et de la Théorie de la main invisible et de la division de travail d'Adam SMITH.

1.2 La loi de la population de Thomas Robert MALTHUS.

Dans son ouvrage « Essai sur le principe de la population »⁸, MALTHUS stipule qu'il faut maîtriser la croissance de la population car celle-ci tend à s'accroître selon une progression géométrique alors que la production ne suit qu'une progression arithmétique. Il a dit : « *Le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment plus grand que le pouvoir qu'a la terre de produire la subsistance de l'homme.* »⁹. Si l'on ne mange pas bien ou l'on a besoin de nourriture, c'est donc faute de la progression rapide de la population. Or ceci paraît impossible à maîtriser surtout dans les pays en voie de développement comme Madagascar qui a un fort taux de croissance démographique.

Cette loi est clairement vérifiée dans le secteur pêche. Actuellement, à Madagascar beaucoup de gens de la côte entre dans le secteur pêche. Certains font cela pour subvenir à leurs besoins, et pour les autres, pour gagner de l'argent. Qui dit croissance démographique dit alors augmentation des pêcheurs, ce qui implique une forte exploitation, autrement dit, une surpêche. Les scientifiques disent que plus, il y a augmentation d'exploitation des ressources, plus le développement de ces dernières se détériorent. Une surpêche conduit à la diminution

⁸ MALTHUS T.R. 1803- *Essai sur le principe de la population*, éd PUF.

⁹ MALTHUS T.R. 1803- *Essai sur le principe de la population*, éd PUF.

L'économiste et pasteur anglican Thomas Robert MALTHUS (1766-1834) est connu pour ses travaux sur la démographie. Face à l'augmentation de la pauvreté en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle, MALTHUS recommande de maîtriser la croissance de la population, il a donné son nom à une doctrine, le malthusianisme. (www.infinance.fr)

des ressources à exploiter et leur renouvellement. Aussi les demandes des consommateurs vont être supérieures à l'offre.

Il serait donc important de maîtriser l'exploitation des ressources par rapport à la forte augmentation de la population.

1.2 La main invisible et la division de travail d'Adam SMITH.

Dans son ouvrage « La recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations »¹⁰ (1776), ADAM Smith a formulé trois grands thèmes lesquels sont la main invisible, la théorie des avantages absolus et la division de travail. Il dit que la recherche de l'intérêt individuel est le plus sûr moyen d'assurer la richesse des nations, le travail humain est l'origine première de la valeur des biens, et enfin que la division du travail est un facteur important de la richesse des nations. L'idée essentielle de la main invisible est qu'à la recherche de l'intérêt personnel, on arrive à l'intérêt général. Chacun travaille pour son propre compte sans se rendre compte de ce que cela impliquera sur la nation, « *A la vérité, son intention en général n'est pas en cela de servir l'intérêt public, et il ne sait même pas jusqu'à quel point il peut être utile à la société.* »¹¹(A. SMITH).

Quant à la division de travail, elle est un moyen pour accroître rapidement la production, une chose peut être faite par plusieurs personnes, c'est-à-dire que la tâche doit être répartie. Il y a une grande différence entre répartir le travail et ne pas le répartir du point de vue production. La division de travail est très efficace. Adam SMITH : « Les plus grandes améliorations dans la puissance productive du travail, et la plus grande partie de l'habileté, de l'adresse, et de l'intelligence avec laquelle il est dirigé ou appliqué, sont dues, à ce qu'il semble, à la division du travail. ».

Ces deux thèmes touchent énormément la pêche maritime à Madagascar. Les pêcheurs, surtout les pêcheurs traditionnels pêchent pour eux même, pour subvenir à leurs besoins, pour vivre, sans connaître ce que leurs activités impliquent à la nation. La division de

¹⁰ SMITH A. 1776- *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, op cit.

¹¹ SMITH A. 1776- *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, op cit.

Adam SMITH (1723-1790) est reconnu comme l'un des pères du libéralisme et de l'économie moderne. Le philosophe écossais des lumières a développé ses principales théories dans son ouvrage « Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations » qui est souvent abrégé en « Richesse des nations » (www.infinance.fr)

travail pour le secteur pêche se caractérise comme le fait de séparer ceux qui exploitent, ceux qui vendent, et ceux qui transforment les produits.

Section 2 : Les théories liées à l'échange international

Nous allons prendre deux théories qui ont de liaison à l'échange international des produits maritimes lesquelles sont la théorie des coûts comparatifs de David RICARDO et la notion de pression fiscale d'Arthur LAFFER.

2.1 La théorie des coûts comparatifs de David RICARDO

Selon cette théorie, le commerce international est avantageux lorsque chaque pays qui participe aux échanges se spécialise dans les produits pour lesquels son avantage comparatif est important. Dans son ouvrage « Principe d'économie politique et de l'impôt »¹², RICARDO affirme que « *Si les profits des capitaux employés dans le Yorkshire surpassaient ceux des capitaux employés à Londres, les fonds passeraient bien vite de Londres dans le Yorkshire, et les profits se nivelleraient.* » (RICARDO). Un pays doit se spécialiser à la production d'un bien ou son désavantage est le plus petit, et l'échange va apporter des fruits. Au lieu de falloir beaucoup de temps pour la production d'un bien, si un pays se focalise dans la production du bien qui ne demande pas autant d'unité de travail, les produits fabriqués vont augmenter puisqu'il va économiser les surplus d'unité de travail de l'autre bien préférable à importer.

La pêche maritime à Madagascar ne nécessite pas trop de temps puisqu'il est doté des ressources marines qui font que les pêcheurs et les autres acteurs dans le domaine n'ont pas à dépenser plus de temps. Il ne faut pas oublier aussi que la pêche figure dans les trois secteurs clés du pays. On peut donc dire que Madagascar se spécialise dans la pêche si l'on se réfère à cette « théorie des avantages comparatifs ».

¹² RICARDO D. 1817- Principe de l'économie politique et de l'impôt.
David RICARDO (1772-1823) est un économiste anglais du XIX^e siècle, il est considéré comme le premier grand théoricien de l'économie, et a été l'un des représentants les plus influents de l'école classique à l'instar de SMITH et de MALTHUS.(www.infinance.fr)

2.2 Notion de pression fiscale d'Arthur LAFFER

Une pression fiscale élevée a des conséquences sur les activités économiques. Elle peut freiner la production, l'échange, le travail. Elle entraîne des effets de substitutions sur les agents économiques. Les individus pourraient arrêter de travailler afin d'augmenter leur temps de loisir, ou ils vont chercher à faire leurs activités dans d'autres territoires où le niveau de la pression fiscale est le moindre. « *Trop d'impôt tue l'impôt* » (ARTHUR L.)¹³ .

L'impôt donc, peut être une entrave à l'échange des produits maritimes de Madagascar. Il peut aussi arrêter la production parce que les gens ne pourront plus investir, ils préféreraient épargner et faire d'autres activités.

Madagascar a longtemps pratiqué la pêche maritime, même si certaines pêches ne développaient que récemment. Nous avons vu que des théories économiques sont liées au secteur pêche telles que la théorie de Thomas MALTHUS sur la population, la division et la main invisible d'Adam SMITH, la théorie des avantages comparatifs de David RICARDO, et la notion de pression fiscale d'Arthur LAFFER.

Nous avons pu voir les considérations théoriques sur les relations entre la pêche maritime et le développement. Passons maintenant aux réalités de la pêche maritime et des ressources halieutiques à Madagascar.

¹³ ARTHUR Laffer, économiste libéral américain est un ancien conseiller économique de l'ancien président des nations unies Ronald REAGAN. C'est à lui que l'on doit à ce maxime « trop d'impôt tue l'impôt » selon la courbe de LAFFER. La courbe de LAFFER est une courbe en forme de cloche représentant l'évolution des recettes fiscales en fonction du taux d'imposition globale. La courbe permet de visualiser le paradoxe suivant : au-delà d'un certain taux, plus la pression fiscale augmente, plus les recettes fiscales diminuent.

**PARTIE II : LES REALITES DE LA PECHE
MARITIME ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES A MADAGASCAR**

La pêche maritime à Madagascar est vraiment très importante. Elle engendre beaucoup des avantages aussi bien aux ménages qu'à la nation ; c'est pourquoi, on la protège, on protège la mer, son environnement pour un durable développement.

D'où l'intérêt que présentent les deux chapitres qui suivent :

- Les liens entre la pêche maritime et l'économie

- La pêche maritime, les ressources halieutiques, et le développement durable

CHAPITRE I : LES LIENS ENTRE LA PECHE MARITIME ET L'ECONOMIE

La pêche maritime et l'existence des ressources halieutiques ont des impacts sur l'économie, aussi bien microéconomiques que macroéconomique. Il convient d'ajouter aussi qu'elles ont des rapports avec d'autres secteurs.

Section 1 : Les impacts microéconomiques et macroéconomiques de la pêche maritime

La pêche maritime a des effets considérables sur chaque individu, chaque entreprise, et sur la nation.

1.1 Les impacts microéconomiques

Les produits marins ont apporté de grandes aides à la population, surtout aux gens démunis de la côte qui n'ont pas assez de moyens pour vivre. La plupart des pères de familles qui habitent dans les villages côtiers de Madagascar pratiquent la pêche traditionnelle. C'est même, pour certains, leur activité principale. Ils pêchent des poissons, des crevettes, des crabes, des écrevisses. Les produits exploités sont ensuite collectés par leur femme pour la plupart pour ensuite être vendus ou consommés ou transformés.

La pêche maritime contribue à la subsistance d'environ 1 million de personnes dont environ 100000 emplois directs par an (dont 2300 dans la pêche industrielle)¹⁴ (MRHP, 2016). Des milliers de personnes migrent vers les zones côtières afin de subvenir à leurs besoins. Il convient de souligner ici que la plupart d'entre eux n'ont même pas les compétences pour l'exploitation des ressources. D'abord, ils ne sont pas habitués à vivre dans les côtes, ils n'ont pas l'habilité à pratiquer les activités maritimes. Ils sont tout simplement venus pour acquérir plus de gains.

. C'était pendant la période de 1985 à 1995 où la pêche maritime s'est beaucoup développée que l'on a remarqué une forte augmentation de migrants dans les zones côtières. Ils sont issus de diverses régions qui sont de plus en plus lointaines. Mais leurs présences n'ont été que saisonnières.

¹⁴ Ministère des ressources halieutiques et de la pêche, 2016

La pêche a introduit « une rupture avec les systèmes traditionnels de production malgache » (GOEDEFROIT, 2001) qui ont été l'agriculture. La plupart de ces migrants ont l'habitude de faire des activités agricoles, puisque bien avant que le secteur pêche a eu son essor, le secteur agricole existait déjà à Madagascar. Ce fut la principale source de revenu d'innombrables familles. « Les familles en difficulté choisissent délibérément d'envoyer à tour de rôle l'un de leurs membres gagner dans les villages crevettiers de quoi acheter les semences indispensables à la poursuite de leurs activités. »¹⁵ Il y a même des femmes qui sont venues seules pour faire de la collecte à petite échelle et de la vente sur les marchés locaux. Les gens quittent ces villages en fin de saison pour faire d'autre activité et ainsi de suite.

Les producteurs aussi ont leurs avantages. Plusieurs entreprises ou usines et organisations se sont créées grâce à l'essor de la pêche maritime et l'abondance des ressources halieutiques. Il y a ceux qui ont pour spécialité de transformer les produits, ceux qui s'occupent de la conservation et de l'exportation, ceux qui se préoccupent de l'environnement marin. Ces entreprises font vraiment de leur mieux afin de maximiser leur profit et nous pouvons dire que la richesse en ressources marines les a aidé.

En outre, selon la FAO et l'OCDE, 95 % des pêcheurs mondiaux sont des PED, environ cinquante millions (FAO, 2007 ; OCDE, 2008). Les mêmes sources indiquent que la valeur des produits halieutiques et aquacoles commercialisés est supérieure à l'ensemble des biens importés dans ces pays.¹⁶

La pêche maritime est alors source de vie pour certaines personnes à Madagascar. Elle contribue à l'alimentation des gens démunis de la côte, elle stimule des revenus et aussi des entreprises. Voilà les impacts qu'a la pêche maritime du point de vue microéconomique, voyons ce qui en est des impacts de point de vue global, soit à l'échelle de la nation.

¹⁵ GOEDEFROIT S., 2001- *La part maudite des pêcheurs de crevettes à Madagascar*, éd EHESS, La revue. Sophie GOEDEFROIT est une anthropologue, née en 1965, spécialiste de Madagascar. Elle est actuellement professeur en ethnologie et anthropologie à l'Université Paris Descartes.

¹⁶ OCDE, 2009 – *Ressources naturelles et croissance pro-pauvres. Enjeux économiques et politiques*.

1.2 impacts macroéconomiques

Le secteur de la pêche maritime joue actuellement une fonction très importante en termes de contribution à la richesse par la croissance économique, à l'équilibre de la balance commerciale, et à la réduction de la pauvreté.¹⁷

Le secteur pêche a un lien sur le PIB. Le secteur halieutique et aquacole a une forte contribution aux PIB selon l'OCDE. Au cours des dernières années, la production marine a beaucoup augmenté, c'est pourquoi elle a fait augmenter le PIB. La contribution du secteur pêche à l'équilibre de la balance commerciale nationale s'était très améliorée entre 2009 et 2012, de 86 millions d'euro à 125,7 millions d'euros, soit une augmentation de 46%. C'est surtout grâce à l'exportation des thons et des crevettes.¹⁸

Le secteur pêche stimule aussi de nombreux emplois. La FAO voit des emplois importants dans les PED. Elle compte environ 47 millions d'emplois générés par le secteur, et environ 150 millions si l'on tient compte de la fourniture des moyens de production et de la transformation. (FAO 2007b, MRAC, 2006b)¹⁹. La pêche crevette traditionnelle à Madagascar fait vivre 95000 personnes au Nord Ouest de Madagascar, et la pêche industrielle fournit 1323 emplois directs.²⁰

De plus, l'exportation des produits de la pêche se traduit par l'entrée des devises pour le pays, c'est le cas de Madagascar qui exporte de grosses quantités de produits maritimes. Les recettes publiques tirées de la pêche contribuent en effet d'une manière importante aux recettes de la nation (les redevances annuelles de pêche et de collecte à elles seules sont évaluées à 8,4 milliards d'ariary en 2012 selon l'OEPA), en l'occurrence Madagascar comme l'illustrent les chiffres donnés ultérieurement.

¹⁷ Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance de Pêche à Madagascar, 2012. C'est une stratégie qui a pour objectif d'améliorer la gouvernance publique du secteur pêche à Madagascar dans le but de garantir l'intégrité du capital naturel et la durabilité des ressources halieutiques, et contribuer à la préservation de l'environnement marin et côtier, d'augmenter la création de richesses dans le secteur, de veiller à une distribution plus équitable des richesses créées par le secteur en accord avec l'objectif national de développement économique et social du pays et de réduction de la pauvreté, d'augmenter la disponibilité et améliorer la qualité des produits de la pêche en accord avec les besoins alimentaires de la population malgache.

¹⁸ Bulletin trimestriel de l'OEPA, 2014

¹⁹ OCDE, 2009 – *Ressources naturelles et croissance pro-pauvre*

²⁰ www.lagazette-dgi.com (03/01/17)

Pour 2014, le secteur pêche a créé plus de 50 fois de richesse²¹ soit 420 millions d'euros sur la base d'une dépense publique totale estimée à 8,5 millions d'euros. Mais le secteur est quand même financièrement déficitaire. La fiscalisation progressive est inévitable à termes.

TABLEAU 1: VALEUR AJOUTEE CREEE PAR LE SECTEUR PECHE

		Richesse (Valeurs ajoutées) Millions euros	
Capture et production	Pêche industrielle	8,5	2%
	Pêche artisanale	0,0	0%
	Pêche traditionnelle	197,4	47%
		95,3	23%
	Aquaculture Industrielle Aquaculture Petite Echelle	5,1	1%
Commercialisation, transformation	Marché international	14,0	3%
	Marché national éloigné	63,6	15%
	Marché local	36,6	9%
	total Valeur Ajoutée	420,5	
	Dépenses publiques	8,3	
	Redevances perçues	4,5	

Source : Compilation des résultats de l'étude Évaluation du secteur de la pêche et des coûts de gestion. Lala Ranaivomanana (Étude sur financement SmartFish). Février 2015

La pêche traditionnelle procure 47% de la valeur ajoutée, la pêche industrielle 2% et la pêche artisanale ne procure rien.

²¹ Évaluation du secteur de la pêche et des coûts de gestion. Lala Ranaivomanana. Février 2015. Valeur ajoutée calculée sur la base de la production nationale et du prix réelle du marché, soustrait d'une estimation à dire d'expert des consommations intermédiaires. CF Lettre de politique bleue, MRHP

Bref, tout cela montre que le secteur pêche contribue à l'économie de Madagascar. D'une part, de point de vue microéconomique, il y a les consommations, les migrations, les emplois, etc ... Et d'autre part, de point de vue macroéconomique, il augmente le PIB et les revenus nationaux.

Qu'en est-il alors de la concurrence de ce secteur avec les autres secteurs ?

Section 2 : La concurrence du secteur pêche avec les autres secteurs

Le secteur pêche rencontre beaucoup de difficulté. Il y a d'un côté, les externalités des autres secteurs qui peuvent le nuire ou pas, et de l'autre côté, la concurrence des produits de la pêche avec les autres produits.

2.1 Les activités de la pêche maritime et les autres secteurs

La pêche maritime présente beaucoup de liens avec les autres secteurs. Aussi allons-nous examiner les avantages procurés par les différentes activités de la pêche sur les autres secteurs notamment économiques, et ensuite, montrer les faits causés par ces autres secteurs sur la pêche maritime et les ressources halieutiques.

- Les avantages procurés par les différentes activités de la pêche et sur les autres secteurs.

Les diverses activités liées à la pêche maritime et les ressources marines procurent des effets positifs.

La présence des ressources halieutiques alimente bien le secteur tourisme. Les récifs coralliens par exemple, attirent beaucoup les touristes. La conservation de quelques ressources aussi s'articule avec le tourisme comme la création d'aires marines protégées au Sud Ouest de Madagascar.

Les autres secteurs concernent les secteurs industriels et commerciaux des produits de la mer. Plusieurs industries traitent les produits marins. Le développement des industries de la pêche est donc assuré par l'abondance des ressources marines ainsi que de l'augmentation des exploitants comme les pêcheurs dans les diverses zones côtières. En ce qui concerne le commerce, nous avons vu plus haut que la pêche est un facteur très important pour l'alimentation humaine, sa commercialisation est alors, dans ce cas, très considérable sans parler de l'exportation vers plusieurs pays qui stimule de la richesse pour le pays.

Il s'agit surtout de secteurs économiques. Le tourisme et l'exportation sont sources de devises, ce qui revient à dire que le secteur pêche contribue beaucoup au développement et à la croissance de Madagascar grâce à sa corrélation avec des autres secteurs, d'où impact sur l'économie malgache.

- Le secteur pêche et les externalités des autres secteurs

Nombreux sont les externalités négatives qui affectent les activités de la pêche maritime. Les externalités des industries peuvent entraîner une dégradation de l'environnement marin. A titre d'exemple, il convient de mentionner les fumées des usines se trouvant près de la mer qui risquent d'entraver les ressources halieutiques, Les déchets de ces industries qui polluent la mer pourraient détruire l'alimentation et la production des produits maritimes.

La pêche pourrait entraîner des conséquences néfastes pour le développement et la croissance des autres secteurs. Les odeurs provoquées par les produits sont susceptibles de nuire le développement du tourisme. Les bateaux de pêche pourraient perturber les autres bateaux.

2.2 La concurrence des produits de la pêche avec les autres produits

Les produits de la pêche se trouvent être concurrencés par les autres produits d'origine animale et végétale autres que les fruits de mer.

Nous trouvons surtout ce cas dans le marché. Beaucoup de gens ne mangent que des produits végétaux et d'autres, que de la viande. Dans certains pays, les fruits de mer n'ont pas assez de place. Autrement dit, il n'y a pas de débouchés, et cela entraîne des gaspillages.

Les prix des fruits de mer ne doivent pas dépasser ceux des autres produits. Or, dans certaines régions ou certains pays, ces fruits s'avèrent beaucoup trop cher du fait du transport, de la douane, et des quelques coûts liés à la transaction. De ce fait, les autres produits comme les volailles, la viande, les légumes arrivent à le concurrencer.

En bref, la pêche maritime a beaucoup d'effets. Sur le plan microéconomique, L'activité de la pêche attire de nombreux gens à migrer vers la côte, la substance de plusieurs familles en dépend. Sur le plan macroéconomique, elle augmente le P.I.B ainsi que le P.N.B,

ceux qui engendrent une croissance économique pour le pays, elle est source de devises étrangères réduisant ainsi le déficit de la balance commerciale.

En outre, nous avons énuméré que la pêche maritime pourrait engendrer des avantages ou des désavantages par rapport aux autres secteurs et réciproquement. Elle peut être d'un grand pilier au tourisme et aux secteurs industriel et commercial. Mais elle peut aussi les entraver et vice versa.

Nous pouvons ainsi constater qu'il y a d'importantes corrélations entre la pêche maritime et l'économie. La durabilité de l'exploitation des ressources renouvelables comme les ressources halieutiques dépend de la qualité de sa gestion. Qu'en est-il alors du développement durable de la pêche et des ressources halieutiques ?

CHAPITRE II : LA PECHE MARITIME, LES RESSOURCES HALIEUTIQUES, ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Tous ces atouts de la pêche maritime et des ressources halieutiques entraînent des conséquences qui ne sont pas toujours favorables à l'activité maritime, plus précisément au niveau de son redéploiement. Il s'agit ici de parler de la gestion des ressources et des quelques activités qui entravent le développement de la pêche maritime.

Section 1 : La gestion des ressources et ses enjeux

Plus d'un milliard de personnes qui sont particulièrement dans les pays en développement dépendent de la pêche maritime et des produits de cette dernière afin de satisfaire leurs besoins. C'est pourquoi, il faut le maintenir ; et cela, par la préservation des ressources marines. Pour mieux comprendre la question de gestion des ressources, d'abord nous allons mettre en relief du concept d'économie bleue et ensuite, nous traiterons du développement durable des pêcheries.

1.1 L'économie bleue

L'économie bleue est un modèle conçu par l'entrepreneur Gunter Pauli²². Pour lui, l'économie bleue est un modèle de production des écosystèmes et de la résilience axée sur l'entreprenariat social, favorisant un développement soucieux de l'environnement par la restriction des pertes et des émissions de carbone, les productions à faible coût favorisant emploi et croissance durables. Et elle se concrétise principalement par l'aquaculture, la mariculture, les activités portuaires, l'écotourisme, l'écotourisme côtier, l'énergie bleue, les bioproduits marins, ou encore la biotechnologie.²³

L'économie bleue est au cœur de la mondialisation. Elle représente les diverses activités menées dans les cours d'eau, dans les mers, dans les océans dans un but d'assurer la

²² Gunter Pauli est le Directeur de la fondation Zero Emission Research initiatives (ZERI) et auteur de « L'économie bleue : 10 ans, 100 innovations, 100 millions d'emplois. »

²³ Adam Abdou Hassan, Enseignant chercheur, Université de Rouen dans *les enjeux de « l'économie bleue » pour les pays africains. Aujourd'hui, le poids des ressources maritimes pour le continent*, éd Africa.

durabilité des ressources. L'économie bleue tient donc une place très importante dans le développement durable.

L'économie bleue est un nouveau pilier de développement pour les pays de l'Océan Indien. Pour les Petits Etats Insulaires de Développement (PIED), les océans jouent un rôle moteur dans une dynamique mondiale en faveur du développement durable. « *La viabilité des pêches et de l'aquaculture, le tourisme côtier, l'utilisation possible des ressources des fonds marins et les sources potentielles d'énergie renouvelable constituent les éléments de base d'une économie océanique durable pour les PIED* » (Samoa)²⁴. Ces pays plaident alors l'économie bleue pour que la gestion durable des océans soit intégrée au concept de l'économie verte.²⁵

L'économie bleue constitue un complément à l'économie verte. Les problèmes que cette dernière ne peut pas résoudre sont résolus par elle. Selon la COI (Comité de l'Océan Indien), elle est la réponse aux limites de l'économie verte. Le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) évoque que les écosystèmes marins et côtiers ainsi que les secteurs d'activités liés à l'océan contribuent directement à la mise en place d'une économie verte dans une économie bleue. Pour Gunter Pauli, le modèle de l'économie verte n'est pas viable à long terme puisqu'il repose sur des taxes, des quotas, et conduit à des coûts et des prix plus élevés, l'économie bleue demande selon lui des financements importants pour « pour faire le moindre mal ». ²⁶ Les PEID promeuvent l'économie bleue pour avoir une croissance verte fondée sur les océans qui sont de socle d'avenir durable.

L'économie bleue est surtout mise en place à cause de la sensibilité des PEID aux facteurs exogènes qui incitent à chercher de nouvelles manières pour la maintenance des ressources et, en effet, pour assurer une croissance et un développement économique en se centrant sur le potentiel marin et océanique. Elle se manifeste par l'amélioration de la gestion de la biodiversité marine, de la pêche et de l'aquaculture, des activités portuaires, des transports,... Elle est l'avenir de plusieurs pays, en particulier ceux de l'Océan Indien.

²⁴ Déclaration finale de la III^{ème} conférence internationale des Nations Unies sur les PIED de Samoa du 1^{er} au 04 septembre 2014.

²⁵ Economie verte : moyen d'aboutir à l'objectif de réduction de la pauvreté et de la croissance durable en conservant les écosystèmes et en limitant les pollutions. C'est une conciliation de l'économie et de l'écologie. La conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+ 20 en Brésil le 20-22 juin 2012 a mis l'accent sur l'économie verte au service du développement durable.

²⁶ In Note conceptuelle de la conférence régionale sur l'économie bleue.

Les pays tels que La Réunion, Seychelle, Maurice ont déjà favorisé l'économie bleue depuis quelques temps déjà mais pour Madagascar et Comores, ce n'est encore que récemment.

La question de l'économie bleue est surtout développée lors de la conférence régionale sur l'économie bleue le 18-19 mai 2015 à Madagascar qui a pour thème : « Levier d'une croissance durable et innovante pour l'indianocéan » par la COI. Madagascar, même si elle possède une grande potentialité en ressources marines, avec des zones côtières occupant 51% du territoire, de longueur longue et des mangroves de 300000ha, de récifs coralliens, de biodiversité marine endémique, son économie bleue n'est pas encore bien valorisée. « *Une faible contribution au PIB est encore enregistrée* », a expliqué le ministre des Affaires Etrangères, Atallah Béatrice, lors de l'ouverture officielle de la 19^e session intergouvernementale des experts en économie bleue hier à l'Hôtel Carlton »²⁷. Cette année, il est dit dans la conférence ministérielle africaine sur les économies bleues et le changement climatique organisée par la Banque mondiale à Maurice le 1^{er} et le 2 septembre 2016 que Madagascar entreprend des actions pour lutter contre la dégradation de l'environnement marin. L'objectif est de pouvoir exploiter les ressources halieutiques à des fins de développement économique en assurant en même temps leur pérennité.

Ce n'est que depuis 2015 donc que Madagascar a eu l'ambition de pratiquer l'économie bleue. Nous voyons de nombreuses stratégies qui se créent, des politiques publiques de gestion durable des ressources comme la création des aires marines protégées, la Convention sur la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'Océan Indien.

1.2 Les facteurs destructeurs de développement de la pêche

La principale entrave au développement de la pêche est la surpêche. Elle provoque l'épuisement des ressources. Cela gaspille les bénéfices potentiels de la pêche. Il arrive que le taux d'investissement utilisé par chaque agent soit le même. Autrement dit, que la croissance globale due au secteur pêche amène tous les exploitants à pêcher beaucoup plus. Il y a même l'émergence de nouveaux pêcheurs. En effet, les ressources halieutiques vont disparaître petit

²⁷ Navalona R., 2015 -Economie bleue : une faible contribution au PIB, in MIDI Madagascar (2015).

à petit ainsi que les écosystèmes et les revenus vont diminuer ; ce qui pourrait amener à l'extinction totale de la pêche maritime.

Selon l' IFREMER, les conséquences de la surpêche sont nombreuses, telles que le tassement de la production, la diminution des captures des stocks les plus nobles, la surexploitation des espèces les plus prisés, la dégradation des diverses composantes de l'écosystème, la réduction du potentiel économique tiré de l'exploitation par la pêche, la réduction de l'emploi dans le secteur et l'augmentation des inégalités sociales provoquée par cette baisse, l'accentuation des conflits entre pêcheurs à tous les niveaux et avec les autres usagers, et la mauvaise application des réglementations.²⁸

La surpêche est très grave, elle pourrait faire disparaître les espèces qui sont déjà très rares, elle diminue la prise mondiale, la garantie de la durabilité des ressources est menacée, c'est surtout par le fait que la biodiversité marine est érodée et aussi que la l'écosystème se dégrade. La surpêche entrave le développement économique et social parce que les conséquences susmentionnées causées par elle engendre une augmentation du taux de la population inactive entraînant la pauvreté et d'où une circonstance défavorable au pays. Il serait primordial de trouver des moyens pour éviter la surpêche.

Il est indispensable de signaler que l'écosystème est menacé aussi par la pêche non règlementée, le changement de climat, la pêche illicite et la pollution qui risquent de détruire l'environnement marin.

Ces facteurs ont incité les autorités étatiques, les organisations, et de nombreuses sociétés à se pencher sur la conservation des ressources halieutiques et celle de l'écosystème. Ce sont pourtant les moyens pour le développement durable des ressources et des pêcheries qui pose de problème. C'est l'objet de la section qui suit.

Section 2 : Le développement durable des pêcheries et des ressources halieutiques

Le développement durable est un débat d'actualité, mais qu'en savons-nous ? Nous nous intéressons en particulier au développement durable des pêcheries et des ressources halieutiques ainsi que les mesures qui sont prises à l'initiative de celui-ci.

²⁸ www.verdua.com (22/11/16)

2.1 Les caractéristiques du développement durable des pêcheries et des ressources.

Le développement durable est celui qui répond aux besoins de la génération actuelle sans compromettre l'aptitude des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.²⁹

Le développement durable concerne la conservation des ressources en terre, en eaux, et aussi les ressources génétiques. La durabilité des activités qui vise à subvenir aux besoins de l'homme est assujettie au maintien de fonctions environnementales contribuant au bien être humain.

- Développement durable des pêcheries

Beaucoup sont les facteurs destructeurs de la pêche maritime qui figurent être des obstacles à son développement et à celui des ressources halieutiques. Il y a la surexploitation qui entraîne l'épuisement des ressources, puis la modification anthropique des écosystèmes, et d'autres encore comme la pêche illégale, etc. Le développement durable consiste alors à conserver et à préserver tous les facteurs liés au secteur pêche.

Le développement durable présente des enjeux sociaux comme nourrir la population qui tend à augmenter et faire monter le niveau de développement de cette population ; économique comme la sauvegarde des emplois traditionnels ; et environnementaux car il protège les côtes et préserve les ressources halieutiques.

Pour réaliser un développement durable, il faut d'abord que la gouvernance et la gestion des ressources et de la pêche fonctionnent à merveille. Il faut assurer les informations, bien mettre en place l'aménagement des pêcheries, contrôler les activités non marines qui se trouvent aux bords de la mer susceptibles de dégrader l'environnement marin, mieux comprendre les caractéristiques socio-économiques des pêcheries, et renforcer les institutions et les règles juridiques. En effet, il existe des règles qui régissent l'activité maritime. A Madagascar, il y a les lois maritimes. Au niveau mondial, il existe un droit international de la mer qui est un ensemble des règles établies par les Etats dans le cadre de l'ONU afin de protéger et gérer la mer. En plus de cela, il y a les quotas de pêche qui définit la quantité

²⁹ Commission Mondiale de l'Environnement et du Développement (CMED), 1987- Rapport Brundtland sur l'environnement.

maximale d'espèces marines qui pourront être exploitées ; et la Zone Economique Exclusive limitant le territoire marin. (IOTC, 2009)³⁰

La FAO a évoqué des pistes pour l'exploitation durable des ressources halieutiques en 1995, c'est le « *Code de conduite pour une pêche responsable* » qui propose ces pistes telles que « l'instauration de quotas de prises, la préservation de la pêche artisanale, la responsabilisation des pêcheries dans la préservation des ressources, la pratique d'une aquaculture responsable, et la modification des habitudes de consommation » (CHABAUD C.)³¹

Toutes ces choses sont faites dans des objectifs de soutenir les activités de capture et de transformations basées sur des écosystèmes marins spécifiés et identifiables, d'assurer la viabilité à long termes des ressources sous-tendant ces activités, d'assurer également les moyens d'existence aux travailleurs employés par le secteur des pêches au sein d'une communauté et dans un contexte économique plus large. Enfin, le dernier objectif est la préservation de la santé et de l'intégrité des écosystèmes marins au profit d'autres utilisations et utilisateurs.³²

Nous terminons ce chapitre par les mesures prises à l'initiative du développement durable des pêcheries.

2.2 Les mesures prises à l'occasion du développement durable des pêcheries.

Des mesures ont été conçues pour préserver les pêcheries. Ils ont décidé de réguler l'effort de la pêche industrielle, d'améliorer la sélectivité des engins de pêche, d'adopter des dispositifs techniques pour réduire les captures. Beaucoup des organisations optent pour l'implantation des corails dans la mer pour que les poissons puissent survivre, elles implantent aussi des mangroves, mettent en place l'aquaculture marine dans le but de mieux contrôler la production et l'environnement éco systémique.

Bref, l'économie bleue est pratiquée à la défailance de l'économie verte pour mieux assurer la croissance et le développement, et c'est parce que la mer et l'océan constituent des piliers pour un avenir durable. La prévision d'une croissance durable des ressources

³⁰ www.iotc.org IOTC 2009, Zone de pêche malgache

³¹ CHABOUD C., 2008- *Préserver la mer et son littoral*, Glénat.

³² Département des pêches, « indicateurs pour le développement durable »

halieutiques et des pêcheries est à la source de la mise en place du développement durable des pêcheries car cette croissance est très menacée, notamment par la surpêche, la pêche illégale, les changements climatiques, les pirateries maritimes, les pollutions marines, etc.

Cette partie nous a indiqué l'importance de la pêche maritime et des ressources halieutiques sur l'économie. Elle a des impacts considérables sur le développement de l'emploi grâce à l'expansion rapide de l'activité, de mode de vie surtout pour quelques pêcheurs traditionnels de la côte, des entreprises par l'importance du secteur tant au niveau national qu'international, des devises par l'exportation massive des produits de la mer, et aussi grâce à l'essor du secteur tourisme, des PNB pour Madagascar car l'exploitation a augmenté. Mais pour assurer la continuité de ses avantages, par le fait que beaucoup des facteurs entravent le secteur et les ressources halieutiques, l'on a mis en place des modes de gestion durables qui provoquent aussi de conséquences considérables aussi du point de vue macroéconomique que microéconomique.

**PARTIE III : ANALYSE DE LA PRODUCTION
ET DE LA COMMERCIALISATION DE LA
PECHE MARITIME ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES**

La production de la pêche maritime, ainsi que la commercialisation sont pour Madagascar très importantes. Elles sont prétendues porteuses de ressources dans l'économie nationale, c'est pourquoi dans cette dernière partie, nous allons essayer de les analyser. Cette production et cette commercialisation ont toutes les deux des caractères très diverses selon les produits et les régions, aussi selon les niveaux national et international.

Pour se faire, nous allons parler de la production dans le premier chapitre, et ensuite de la commercialisation ainsi que les mesures d'aménagement possibles.

CHAPITRE I : LA SITUATION DE LA PRODUCTION DE LA PÊCHE MARITIME A MADAGASCAR

La production de la pêche maritime à Madagascar se caractérise et varie de manières très diverses. Nous aborderons premièrement les différentes caractéristiques de la production et deuxièmement, l'examen de son évolution.

Section 1 : Les caractéristiques de la production

Voyons les diverses produits de la mer et leurs petites histoires ainsi que les situations de chacun des sortes de produits.

1.1 Les divers produits de la mer et leurs petites histoires

Les produits de la pêche maritime à Madagascar sont nombreux et avec des caractères différents les uns par rapport aux autres.

Pour la pêche industrielle, il y a les crevettes, les crevettes des eaux profondes, les poissons d'accompagnement, les poissons de fonds et/ ou pélagiques. Pour la pêche artisanale, les poissons démersaux, les poissons, les crevettes, les crabes, les calmars, les poissons d'accompagnement. Et, pour celle de la pêche traditionnelle, ce sont les crevettes, les crabes, les dauphins, les langoustes, les poissons, les œufs de poisson, les requins, les tortues marines, les trépangs, les ailerons, de requins, les bichiques, les chevaquines, les cigales, les civettes, les coquillages, les corols, les congres, les huitres, les hippocampes, les méduses, les thons, les poulpes, les raies, la provende, etc... selon le Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche.

Parmi ces divers produits énumérés, il y a ceux qui se trouvent être en déclin actuellement et ceux qui sont en croissance ou qui sont susceptibles d'être développés.

Les pêcheries des crevettes côtières, des holothuries, des langoustes côtières, des requins et des raies sont en déclin. Il y a plus d'une dizaine de crevettes pénéides à Madagascar selon RAFALIMANANA en 2003, et il y a trois groupes de zones chalutables pour l'exploitation crevettière telles que les baies, la frange côtière, et les fonds sableux du

continent pour CROSNIER et MARCILLE.³³ La plupart des zones se trouvent sur la partie Ouest de l'Île, en 2000, quatorze zones sont regroupées en quatre grands bassins dont A, B, C, et D. Les A, B, C se trouvent évidemment sur la partie Ouest, et D à l'Est. Cette extension de zones est visiblement due à l'augmentation de la population et aux nouvelles découvertes entraînant ainsi l'augmentation des pêcheurs. La théorie de Malthus sur la population est vérifiée ici parce que nous voyons clairement que c'est quand les zones ont augmenté que la pêche crevette a décliné. Nous verrons la preuve plus bas. Les holothuries sont les concombre de mer, chenille de mer, limace de mer, bêche de mer, et trévangs qui sont tous des animaux benthiques³⁴. Avant, les holothuries capturés sont rejetées en mer, et plus tard, elles sont exploitées afin de les exporter. Les langoustes côtières sont longtemps exploitées dans la région d'Anosy, puis l'exploitation s'est répandue dans les régions de Vatovavy fito vinany et Atsimo Atsinanana. Les requins et les raies sont pêchés par les pêcheurs traditionnels de la côte Nord Ouest de Madagascar avant 1990 et exploités en chair transformée sous forme de salée séchée avant de les expédier surtout vers les Îles Comores. Mais Depuis 2000, l'exploitation s'est développée. A cette transformation de chair s'ajoute la vente des ailerons pour l'exportation vers les pays asiatiques.³⁵

Les pêcheries des céphalopodes qui sont les poulpes et les calmars, et les crabes de mangroves sont avérés stables. Celles des thonidés et les poissons démersaux sont à développer. Les céphalopodes sont parmi les trois premiers produits halieutiques d'exportation de Madagascar après les crevettes et les langoustes. Leurs exploitations sont surtout localisées dans la partie Sud Ouest de l'Île. Les crabes de mangroves sont exploités sur le littoral Ouest de Madagascar entre le Cap Saint Sébastien au Nord et le Cap Saint Vincent au Sud selon le MRHP, dans la façade Ouest de Madagascar comme Boeny, menabe, et Sofia. Il y a aussi des zones de production secondaires comme la baie d'Ambaro, Maintirano, Besalampy et Farafangana. Les Thonidés, nous les trouvons surtout dans la partie Nord Ouest de Madagascar.

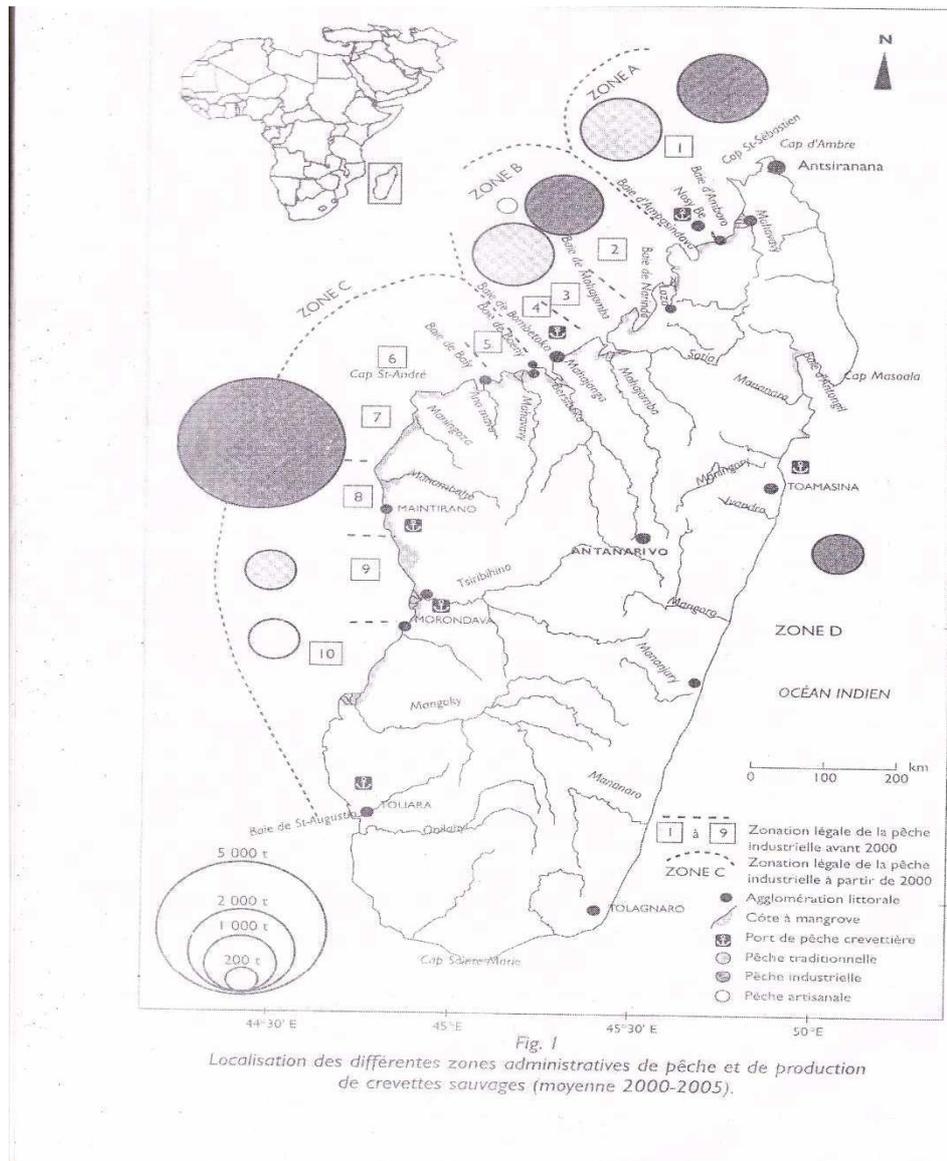
En général, l'exploitation est donc localisée dans la partie Ouest du pays.

³³ Lettre de politique bleue, MRHP (Annexe 2014).

³⁴ Ce sont les animaux qui sont de grands profondeurs, c'est-à-dire qui se trouvent au fond des mers.

³⁵ Lettre de politique bleue, MRHP (Annexe 2014).

Carte 1 :



Source : HENRY F., MOAL R. A. (coor), 1998- *Compétitivité de la pêche maritime en Afrique*, coll Rapport d'étude.

Zone A : Entre le cap Sébastien et la Pointe d'Angadoka correspondant à l'ancienne zone 1

Zone B : Entre la Pointe d' Angadoka et le phare de Katsepy correspondant aux anciennes zones 2,3,4

Zone C : Du phare de Katsepy jusqu'à Morombe, correspondant aux anciennes zones 5,6,7,8,9,10

Zone D : Côte Est, anciennes zones 11,12,13,14

C'est la zone C qui produit le plus de crevettes, par contre la zone D est la zone qui produit le moins de crevettes selon quelques auteurs comme MARCILLE (1972), LE RESTE (1973), RALISON et RAZAFINDRALAMBO (1984), ANDRIANAIVOJAONA et al (1990), DINTHEER et al (1996,1998), RAFALIMANANA (2000)

Allons passer maintenant à la situation de ces produits.

1.2 La situation des produits halieutiques

Enumérons quelques forces et faiblesses des pêcheries à Madagascar en s'inspirant de la lettre de politique bleue du MRHP.

- Les forces de chaque pêcherie

La pêcherie crevettière a pour avantage la présence de l'OEPA depuis 2000³⁶, l'existence de plusieurs mesures d'aménagement prises de commun accord entre le gouvernement et les exploitants, la sécurisation des investissements avec une licence de vingt ans, les avantages de la pêcherie crevettière malgache par rapport aux autres car cette pêcherie procure beaucoup de rendement pour le pays, et il y a la stratégie nationale de bonne Gouvernance des pêches maritimes à Madagascar(Juin 2012). Les holothuries ont pour forces l'Organisation Nationale des Exploitations des Trépangs et Holothuries (ONETH), la disponibilité des résultats de recherche sur le grossissement, et la maîtrise de la technique de reproduction. La collecte des langoustes est bien organisée par le fait de l'attribution de zones de collecte à chaque société ou personne autorisée, parmi les points positifs de la pêche de langoustes, il y a aussi l'Association des Opérateurs de Langoustes du Sud en 1995 (AOLS) et GOLD face à la concurrence, la création de l'Unité de Recherche Langoustière ou URL en 2012. Pour les requins et les raies, leur pêcherie a l'avantage d'être protégé par plusieurs ONG.

La pêcherie des céphalopodes est stable grâce aux divers aménagements, et l'espèce croisse très vite. Pour les crabes de mangroves, le MRHP voit une diminution de pertes post captures en 2014 jusqu'à 14%, et des mesures de gestion sont instaurées.

³⁶ OEPA : Organisation Economique de la Pêche et de l'Aquaculture. C'est une organisation siégée auprès du MRHP. Elle est chargée de recueillir toutes les données statistiques concernant la pêche et l'aquaculture.

Les thonidés ont pour force les différents accords avec beaucoup de protocoles.

- Les faiblesses des pêcheries

En premier lieu, les crevettes côtières se trouvent être en déclin, elles sont menacées à cause des mesures inefficaces pour la préservation de ces crevettes. Selon le MRHP, les problèmes au niveau de la pêche crevettière pour la pêche traditionnelle sont la difficulté d'application de la réglementation sur les engins, pas de moyens utilisés en cas de fermeture de la pêche, et l'absence de délimitation de la dite pêche. Pour la pêche industrielle, il voit que les problèmes se trouvent au niveau des engins de pêche de crevettes. Ces derniers sont peu sélectifs pour les captures accessoires. Les chaluts détruisent aussi l'habitat par son effet répétitif. Les holothuries sont aussi en déclin avec les langoustes côtières, les requins et les raies. Les holothuries ont pour faiblesse le non respect du nombre de permis et l'effort de pêche non maîtrisé, le manque d'informations sur la biologie et l'écologie des espèces de concombres de mer, les impacts sociaux et économiques. A cela s'ajoute la difficulté de surveillance et de contrôle, en plus, les holothuries sont évaluées uniquement sur la valeur marchande. La pêche des langoustes pose beaucoup de difficultés du fait que l'effort de pêche des pêcheurs traditionnels soit non maîtrisé, que les exploitants étrangers augmentent, notamment les Asiatiques, le « Vahy » (liane) pour confectionner le casier est en voie de disparition. Les requins et les raies ont pour faiblesse la difficulté d'aménagement possible des engins utilisés et la non identification des espèces exploitées.

Et en deuxième lieu, la pêche des céphalopodes a pour handicap l'absence d'une évaluation de stock et la mauvaise qualité des produits à cause des blessures causées par la pêche. Le potentiel des crabes de mangroves est encore mal connu, en plus, le lieu de collecte se trouve souvent très éloigné de la ville, ce qui fait augmenter le nombre de mortalité de ces crabes en cours de transport ; le MRHP stipule que les règles ne sont pas employées régulièrement et les mesures de gestion, il n'y a non plus d'étude permanente concernant ces crabes, les études biostatistiques sont menées tous les quinze ans.

Section 2 : Evaluation de l'évolution de la production

Cette section consiste à voir comment la production de la pêche maritime évolue. Premièrement, Nous analyserons l'évolution de la production et deuxièmement les menaces et les mesures qui doivent être prises.

2.1 Analyse de l'évolution de la production

L'évolution de la production n'est pas toujours constante. Elle se diffère aussi les uns les autres selon les types de pêche et les produits. Certains se développent très vite et certains diminuent chaque année.

Avant de procéder à l'évolution de la production, il est vraiment très nécessaire de connaître la situation de la production halieutique par catégorie de pêcherie. Rappelons qu'il y a trois types de pêche maritime, la pêche industrielle, la pêche artisanale, et la pêche traditionnelle. Parmi les trois, c'est la dernière qui occupe la place très importante avec une contribution à moitié à la création de richesse. 50% de la pêche à Madagascar est constituée par la pêche traditionnelle maritime. La pêche industrielle la suit avec la pêche industrielle aux thons avec une proportion de 18%, la pêche traditionnelle continentale occupe 10% puis la pêche artisanale crevettière qui est de 6%, La pisciculture est de 4% et l'aquaculture marine de 8%.³⁷. Selon la lettre de politique bleue du MRHP, il y a trois principales pêcheries. Les pêcheries prioritaires dans la stratégie nationale de bonne gouvernance de la pêche maritime qui sont les crevettes côtières, les holothuries, les langoustes côtières, les requins et raies, les céphalopodes et les crabes de mangroves. Ensuite, les pêcheries aux thons et des poissons démersaux, et enfin l'aquaculture. La filière crevette varie de plus en plus négativement. Avant 2003, sa production était de 9000 tonnes (t), mais après cela, elle a commencé à descendre, en 2008, la production a été de 2922t et en 2012, de 5312t à 3781t pour la PIN ; pour la PAN, ça a été 572t en 2005 et 131t en 2009 ; pour la pêche traditionnelle, en 2005, elle figurait 3450t et en 2012, 1195t. Les holothuries augmentent exponentiellement, 14,9t en 1979, 118t en 1988, 390t en 2000, 890t en 2011 qui est l'effet de l'entrée en activité des pêcheurs utilisant de bouteilles de plongée, mais malgré cela, la pêcherie des holothuries figure parmi les pêcheries en déclin actuellement. La production des langoustes côtières elle a augmenté jusqu'en 2006 et puis a réduit les années suivantes. La production de céphalopodes stagne, elle est autour de 1500t par an.

Analysons le nombre de production en tonne par type de pêcherie.

³⁷ MRHP- Lettre de politique bleue, Annexe 2014

TABLEAU 2: PRODUCTION PAR TYPE DE PECHERIE 2014, PAR REGION -SERVICE STATISTIQUE DU MPRH

	Androy	Anosy	Atsimo Andrefana	Atsimo Atsinanana	Atsinanana	Boeny	Diana	Melaky	Menabe	SAVA	Vatovavy fito vinany	Total
Pêche industrielle (en tonnes)					1495	7944	13371		43			22853
Pêche artisanale (en tonnes)					189				100			289
Pêche traditionnelle (en tonnes)	287	2143	14399	125	674	9911	8657	976	8144	58	693	46061

Source : MRHP, 2016

La production par région montre l'importance de la pêche industrielle dans les deux régions Boeny et Diana (34,76% pour Boeny et 58,50% pour Diana) tandis que la pêche traditionnelle est très importante dans la région Atsimo Andrefana (31,26%). La région qui a la faible proportion en pêche traditionnelle est celle de SAVA, 0,12% seulement.

TABLEAU 3 : PRODUCTION PAR TYPE DE PECHERIE 2014, SERVICE

STATISTIQUE DU MPRH

PRODUCTION MARITIME	70 727
<i>Pêche industrielle</i>	<i>22 853</i>
- Crevettes	3 680
- Crevettes d'eau profondes	0
- Poissons d'accompagnement	5 014
- Poissons de fonds / pélagiques	417
- Poissons demerseaux	186
- Thons (PFOI+ZEE)	13 557
-	0
<i>Pêche artisanale</i>	<i>289</i>
- Crevettes	0
- Calmars	0
- Crabes	0
- Poissons	94
- Poissons d'accompagnement	0
- Poissons demerseaux	196
-	0
<i>Pêche traditionnelle</i>	<i>46 061</i>
- Crevettes	1 515
- Crabes	3 305
- Dauphins	0
- Langoustes	853
- Poissons	25 826
- Œuf de Poissons	
- Requins	235
- Tortues marines	0
- Trépangs	1 025
- Ailerons de requins	16
- Anadara notalensis	222
- Bichiques	413
- Calmars	477
- Chevaquines	2 368
- Cigales	0
- Civelles	7
- Coquillages	2 325
- Corail noir	0

- Congre	5
- Huitres	367
- Hipocampes	0
- Meduses	0
- Ormeaux	0
- Poulpes	2 066
- Debris de poissons (Provende)	1 676
- Raies	197
- Thons	22
- Varilava	1 391
- Oursins	5
- Vessies	5
- Corail noir	0
- Algues sèchés	1 738
-Poisson aquarium + corail	
11537	
-Autres	

SOURCE: MRHP, 2016

La pêche industrielle est très marquée par la production de thons, de poissons d'accompagnement, et de crevettes. C'est le thon qui a la plus grande quantité, avec 13557t sur 22853t, les poissons d'accompagnement le suit, et les crevettes se trouvent en troisième place (3680t). La pêche artisanale a la plus faible proportion (289t sur seulement sur les 70727t produits en 2014), elle produit seulement des poissons. Et la pêche traditionnelle tient la première place sur une quantité de 46061t, notamment 65% de la production totale. Dans cette pêche, ce sont les poissons qui sont en grandes quantités, puis les crabes et les crevettes.

TABLEAU 4 : PRODUCTION PAR TYPES D'ACTIVITE 2015

Pêche	
Pêche traditionnelle	
Crevettes	852
Crabes	4 749
Langoustes	389
Poissons	15 573
Poissons d'Aquarium	0,023
Trépangs	1 598
Requins	395
Anadara notalensis	187
Bichiques	3
Calmars	358
Chevaquines	2 623
Civelles	22
Coquillages	1 103
Débris de coquillages	219
Huîtres	509
Poulpes	1 125
Farine de poissons	516
Thons	46
Varilava	984
Vessies	14
S/Total	31 266
Pêche artisanale	
Poissons demersaux	22
S/Total	22
Pêche industrielle	
Crevettes côtières	3 841
Crevettes d'eau profonde	37
Poissons d'accompagnement	5 516
Poissons demersaux	163
Thons étrangers	31 460
Thons nationaux	219
Espèces assimilées	2 312
S/Total	43 548

SOURCE : MRHP, 2016

L'année 2015, la production a augmenté de 4109t avec un total de 74836t. Sur cette quantité, la pêche traditionnelle est de 31266t, la pêche artisanale 22t et la pêche industrielle 43548t. Contrairement à celle de l'année 2014, c'est la pêche industrielle qui occupe majoritairement la production totale, elle est de 58,19% contre 41,78% en pêche traditionnelle et 0,14% en pêche artisanale. Cette augmentation est due à la forte croissance des thons étrangers et nationaux de 18122t entre les deux années, les crevettes et les poissons d'accompagnement aussi ont aussi augmenté. Tandis que pour la pêche traditionnelle, la quantité en crevettes a chuté de 663t alors que les crabes ont cru.

Ces tableaux nous indiquent clairement l'évolution de la production d'une année à l'autre. Les tableaux montrent que la production totale a augmenté en 2015 par rapport à l'année 2014. L'année 2014, la production totale annuelle est 70727t tandis qu'en 2015, elle est de 73836t. C'est la pêche traditionnelle qui procure la plus grande proportion l'année 2014 avec 65,12% de la production totale alors que c'est la pêche industrielle qui a produit plus en 2015 avec 58,19% de toute la production. Ce changement est surtout dû à la forte croissance des thons (étrangers et nationaux), en 2014, 13557t et 31460t en 2015. La pêche artisanale est celle qui a la moindre production, la production des poissons démersaux ont fortement baissé, de 196t à 22t de 2014 à 2015. Nous avons pu remarquer aussi que la production de crevettes et de thons se trouve considérablement dans les régions de Boeny et de Diana vu les quantités.

Selon la FAO, Madagascar tient une place modeste dans la production mondiale mais de capture de crevettes importantes et la production halieutique reste importante grâce au développement des pêcheries traditionnelles.³⁸ Or, La pêche des crevettes sont très menacées. Cela est probablement due à la surpêche, et il est alors nécessaire d'appliquer des mesures d'aménagement car si cela continue, la pêche maritime à Madagascar va être totalement en déclin.

³⁸ FAO, 1992,-Pêche et aquaculture à Madagascar

Toutes ces constatations nous indiquent l'instabilité de la production de la pêche maritime à Madagascar ainsi que la non cohérence de la potentialité des ressources aux produits (selon le MRHP, le potentiel est estimé à 300000 tonnes de produits halieutiques)³⁹. La production n'est pas du tout proche du taux estimé, or nous avons dit que Madagascar possède de potentiels halieutiques très importants. Pour résoudre ce problème, des mesures d'aménagement sont prises par les autorités et les divers intervenants à la pêche.

2.2 Les mesures et recommandations d'aménagement prises

Compte tenu des différentes menaces engendrées par la pêche telles que la surpêche, la pêche non contrôlée, la possibilité de collectes dans la marée basse, la ruée de nouveaux exploitants, le changement climatique, la dégradation progressive des récifs coralliens, la surexploitation des zones à proximité des grandes villes, les menaces sur la biodiversité des écosystèmes, les embargo sur les produits halieutiques, et beaucoup d'autres encore, des mesures ont été prises.

Les mesures et recommandations à prendre sont le développement de recherche pour tout segment des pêcheries, plus particulièrement sur la pêcherie crevettière. Le refait d'une étude sur l'évaluation des stocks, il faut restructurer la PTN et la régler. Il faut aussi tenir compte du changement climatique surtout pour la pêcherie des requins. Pour le développement durable, évaluation du zonage en vue de la durabilité des ressources et des conflits d'usage en zone côtière. Il y a la relance des activités de recherche pour maintenir la production, la révision des textes réglementaires qui sont relatifs aux ressources, le renforcement de l'embarquement des observateurs sur les navires étrangers pour collecter les données de capture accidentelle. Il faut améliorer le système statistique, renforcer la sécurité, notamment la surveillance de la pêche, renforcer le contrôle dans la délivrance de visa de conformité et geler la délivrance de nouveau permis de collecte. (MRHP).

Bref, Madagascar produit plusieurs types de fruits de mer. Ces produits sont spécialisés selon le type de pêche et beaucoup d'entre eux sont menacés autant que beaucoup restent stables et développés. Les crevettes par exemple, elles sont en danger alors qu'elles sont pourvoyeurs de devises à notre pays contrairement aux poulpes, aux calmars et aux crabes.

³⁹ Lettre de politique bleue, MRHP (Annexe 2014)

C'est la pêche traditionnelle qui occupe une grande place dans la production de la pêche à Madagascar, notamment grâce aux poissons, et en plus de ça, nombreux sont les produits fournis par ce type de pêche. Mais la production de pêche à Madagascar n'est pas vraiment très favorable, elle change d'une année à une autre, certains produits augmentent et d'autres diminuent, elle n'est pas du tout croissante ou du moins stable. C'est pourquoi des mesures devront être utilisées ou recommandées.

En prenant l'exemple des crevettes qui sont en déclin alors que les zones augmentent, nous pouvons affirmer que la théorie malthusienne est vraiment vérifiée. L'accroissement des pêcheurs a provoqué l'extension des zones mais la production n'a pas cessé de diminuer.

CHAPITRE II : LA COMMERCIALISATION DE LA PECHE MARITIME

La commercialisation des produits maritimes malgaches occupe une grande place au niveau de tous les commerces du pays, et ceci même au niveau international. Les malgaches consomment beaucoup de fruits de mer, c'est pourquoi leur vente est considérable et doit être bien traitée. Concernant le commerce international, l'exportation est quantitative et rapporte beaucoup de choses à la nation. En dépit de cela, des problèmes surgissent et des mesures sont prises. Pour mieux expliquer la commercialisation, voyons dans la première section la situation du commerce intérieur des produits maritimes et dans la deuxième section, la commercialisation sur le plan international.

Section 1 : La situation du commerce intérieur des produits maritimes

Le commerce intérieur des produits maritimes peut être expliqué par la vente et la consommation des fruits de mer à Madagascar.

1.1 La vente des produits maritimes à Madagascar

Les circuits commerciaux des produits halieutiques sont caractérisés par une atomisation importante des opérateurs commerciaux des pêcheurs-producteurs et des sources d'approvisionnement en particulier dans les produits frais selon la FAO. Cette atomisation entraîne des chiffres d'affaires défavorables et un niveau de revenu moyen assez modeste qui ne permet pas une épargne suffisante pour l'investissement, en effet, celui-ci devient limité.⁴⁰

Les produits dans les poissonneries s'avèrent être de bonne qualité alors que ceux qui sont sur des étals ont des qualités insuffisantes.

Etudions l'évolution des quantités vendues localement d'une année à une autre en prenant le cas de 2014 et de 2015.

⁴⁰ FAO,1990,- Pêche et aquaculture à Madagascar

TABLEAU 5 : TABLEAU 5 : QUANTITE VENTE LOCALE 2014

G	Commercialisation des produits halieutiques- Marchés Locaux												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Année 2014
Produits marins	6 922	33 952	44 759	81 116	41 924	24 022	31 918	34 028	35 896	11 437	30 711	19 793	396 477
Ailerons de Requins	0	0	20	20	0	50	80	40	50	10	240	50	560
Chévaquines	3300	6798	36212	12091,2	7458	5544	2046	5728,8	11946	3234	3366	990	98 714
Cigale de mer	0	353,3	177,4	39,8	21,4	0,4	0,8	0	0,4				594
Coquillages	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Crabes	0	200	500	3760	20390	4700	9950	5100	0	0	800	0	45 400
Crévettes	0	0	0	0	0	0	0	0	330	440	0	0	770
Poissons	1720	7773	7222	57230,5	13480	10614	12208	17393	8975,2	636,8	3306,5	6801	194 360
Trépangs	1902,4	8827,2	128	2064	0	1603,2	6783,2	4806,4	384	96	2998	1952	41 544
Varilava	0	0	500	5900	575	1500	800	950	4200	0	0	0	14 425
Vessie de poissons	0	0	0	10	0	10	50	10	10	20	0	0	110
Thons													-

Po ulpes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Re quins/r aies														-
La ngoust es	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-

Source : MRHP, 2016

En 2014, le total de la vente locale sur les marchés locaux est de 396477 kilogrammes (Kg). La quantité maximale est celle du mois d'avril qui est de 81116kg contenant d'une plus grande proportion en chevaquines, en poissons, en cigales de mer et en varilava. Nous remarquons que le nombre de vente des ailerons est plus nombreux en novembre, pour les crabes c'est le mois de mai avec une quantité de 20390Kg et pour les crevettes, c'est le mois d'octobre. La statistique n'a pas pu retracer des ventes locales en langoustes tout au long de l'année. C'est la vente de poisson qui est de plus grande quantité.

TABLEAU 6 : QUANTITE EXPEDITION REGIONALE 2014

KG	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
<i>Pr oduits marins</i>	1 264 421	2 275 251	2 446 257	2 270 208	1 898 382	1 213 395	1 593 945	1 175 023	910 357	1 258 265	1 496 039	1 551 778	19 353 322
Ail erons de requin s	1 919	2 160	870	1 004	1 290	546	745	1 150	310	307	240	550	11 091
An adars Notale nsis	16 360	51 500	49 640	20 460	29 280	28 240	38 780	55 720	47 220	33 860	8 130	2 580	381 770
Bic hiques		110	308			1 804	726	132		262	66		3 408
Cal mars	29 686	33 702	102 023	71 883	20 897	33 338	21 336	29 731	41 909	19 628	20 952	45 321	470 405
Ch evaqui nes	139 524	260 951	157 865	222 905	185 830	86 463	73 376	86 358	56 618	78 586	73 590	92 136	1 514 202
Cigale de mer	126	125	25	78	45	6	14	39	10				467

Civ elles					-					105	319	595	1 019
co ngre													-
Co quillag e	46 000	90 500	46 400	82 000	60 000	12 560	32 425	30 000	20 000	93 050	30 000	40 675	583 610
Cr abes	186 815	534 231	366 918	459 582	554 529	251 071	179 137	96 656	1 800	1 220	210 669	239 669	3 082 296
Cr evette s	13	-	136 950	143 067	131 371	131 309	436 076	80 651	22 398	83 871	38 478	47 256	1 251 440
Dé bris de coquill age	40 000	120 000	94 000	40 000	40 000	80 000				9 000	29 000	56 000	508 000
Hu itre	60 860	81 740	92 080	74 370	141 690	108 774	157 450	126 090	159 900	91 450	550	34 870	1 129 824
La ngoust es	38 348	23 578	32 737	36 934	22 471	11 339	15 965	27 129	8 015	752	-	2 561	219 829
Poi ssons	410 999	615 742	911 829	698 480	426 452	337 950	364 218	367 015	437 049	723 601	982 323	856 698	7 132 356
Poi ssons d'acqua rium		96	336		-	-					-		432
Po ulpe	74 037	78 738	139 884	92 908	85 529	154	83 331	134 890	48 739	22 646	28 157	15 041	804 054
Pr ovend e	12 850		8 800	21 700	20 400	5 300	12 400	5 100	22 300	19 900	4 500	13 170	146 420
Th on													-
Tr épangs	157 389	266 973	240 226	249 846	109 857	47 437	104 606	86 447	18 090	21 597	31 640	47 073	1 381 181
Va rilava	47 555	114 085	64 965	54 105	68 330	76 820	73 025	47 318	25 888	58 278	37 355	57 513	725 235
Ve ssie natatoi res	1 940	1 022	402	886	412	284	335	598	110	153	70	71	6 283

Source : MRHP, 2016

Concernant les ventes hors districts, c'est le mois de mars qui a la grande quantité, elle est de 2446257 Kg sur un total de 19353322 Kg et la vente totale est marquée clairement par les poissons, les crevettes, les trépangs, les chevaquines et puis les crabes.

TABLEAU 7 : QUANTITE VENTE LOCALE 2015

KG	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Produits marins	175 842	105 976	24 922	319 798	99 140	198 294	232 886	244 331	411 240	125 878	184 528	134 717	2 257 551
Ailerons de Requins	70			25	100								195
Chevaquines				4 620				1 518	297				6 435
Coquillages					48		17						65
Crabes	1 000	1 060	2 370	1 240	1 970	100	-	-	-	-	2 010	4 020	13 770
Crevettes	-	-	1 638	8 712	4 415	2 400	6 054	9 001	10 687	105	10 476	5 032	58 520
Poissons	174 772	104 566	20 754	303 969	89 407	184 544	226 815	232 602	398 926	116 903	141 852	125 665	2 120 774
Trépangs		320	160	1 232	3 200								4 912
Varilava						11 250		63	300				11 613
Vessie de poissons		30											30
Thons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 070	29 010	-	37 080
Poules	-	-	-	-	-	-	-	528	240	280	510	-	1 558
Requins/raies	-	-	-	-	-	-	-	590	740	520	670	-	2 520
Langoustes	-	-	-	-	-	-	-	30	50	-	-	-	80

Source : MRHP,2016

En 2015, la quantité vendue localement des produits marins a fortement cru. Elle est passée de 396477Kg à 2257551Kg. C'est le mois de septembre qui a la plus de vente (411240Kg) et toute l'année, ce sont les poissons et les crevettes qui se trouvent en premier et en deuxième place. Les crabes se sont reculés en troisième place. Ces deux premiers produits ont très considérablement augmenté, les poissons qui étaient de 194360Kg en 2014 sont de 2120774Kg en 2015 ; et les crevettes étaient de 770Kg seulement en 2014 alors qu'en 2015, elles sont de 58120Kg.

TABLEAU 8 : QUANTITE EXPEDITIONS REGIONALES 2015

KG	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Produits marins	1 082 906	1 065 349	1 845 645	2 239 183	2 711 503	2 663 948	3 095 178	2 581 471	2 473 583	2 368 274	2 228 987	1 383 208	25 739 237
Ailerons de requins	298	815	501	90	1 050	340	238	630	727	1 055	2 255	817	8 816
Anadaras Notalensis	300	3 340	7 050	17 350	22 960	25 820	30 400	19 460	30 950	19 080	5 820		182 530
Bichiques			132		1 062	352	473	385	418	33			2 855
Calmars	6 760	3 508	23 803	14 074	7 097	27 311	17 692	32 408	15 579	31 749	17 558	12 043	209 579
Chevauques	73 197	379 243	257 393	257 060	289 427	303 699	243 887	234 201	171 900	161 377	139 788	68 521	2 579 693
Civelles	2 845		15							156	2 303	50	5 368
Congre	10	30	40	200				10					290
Coquillage	7 000	42 000	33 000	15 000	44 800	45 000	137 000	169 510	60 420	113 000	91 000	87 000	844 730
Crabes	88 069	103 677	177 486	222 346	153 730	111 977	231	120	-	-	131 062	144 384	1 133 082
Crevettes	-	11	60 696	129 379	107 707	112 977	92 593	66 784	44 122	54 617	84 335	26 144	779 365
Débris de coquillage			2 000				2 100		120 000		30 000	60 000	214 100

e Huitre	50 200	19 100	25 600	45 655	58 700	37 305	45 255	28 105	60 280	47 532	36 640	42 400	496 772
Langoustes	6 847	3 142	3 651	2 366	10 176	7 571	10 251	33 387	8 126	339			85 855
Poissons	681 724	370 355	983 692	1 354 932	1 777 696	1 743 077	2 260 811	1 794 533	1 805 672	1 771 016	1 550 452	825 890	16 919 850
Poissons d'aquarium			64		282	15	46	20	58	70		22	577
Poulpe		10 900	19 080	18 020	8 400	5 435	28 000	9 500	2 450	2 838	100		104 723
Provende	36 355	41 110	65 320	67 830	47 830	83 180	58 750	19 670	33 600	16 450	20 750	15 700	506 545
Thon	-	-	477	-	370	-	905	1 237	50	4 580	1 680	-	9 299
Trépages	57 519	38 091	46 008	28 681	77 844	49 535	59 160	86 374	48 232	82 604	35 035	60 916	670 000
Varilava	71 703	49 898	139 403	65 725	102 078	109 970	106 690	84 550	70 835	61 290	80 150	38 525	980 815
Vessies natatoires	80	130	235	475	295	385	697	587	165	488	60	796	4 393

Source : MRHP ,2016

Pour les ventes hors districts, la quantité vendue pour l'année 2015 a aussi augmenté, surtout en mois de juillet (3095178Kg). Et cette quantité est forte marquée par la vente des poissons avec 16919850 Kg.

Il existe une très grande différence entre les quantités vendues en 2014 et celles de 2015. Beaucoup de produits qui n'ont pas été vendus l'année précédente sont très considérablement vendus en 2015, comme par exemple les crevettes, nous voyons que l'année 2014, les crevettes vendues sont juste 770kg alors qu'en 2015, elles sont de 58720Kg.

La commercialisation des produits de mer à Madagascar est très fortement marquée par la vente des poissons. Mais cette dernière se trouve confrontée à des difficultés.

D'après les commerçants, les principaux facteurs limitant le développement de la vente des poissons à Madagascar sont les offres limitées des produits de la pêche et le manque

de fonds de roulement. La commercialisation locale a pour problème l'inadéquation entre les zones de production situées à l'Ouest du pays et les zones de consommation concentrées sur les hauts plateaux et à l'Est. Il y a donc problème d'approvisionnement en poisson et de l'organisation du commerce notamment dans les circuits des produits, les techniques de conservation et les prix des produits halieutiques.

Parlons de la consommation des produits maritimes.

1.2 La consommation des produits maritimes

Les malgaches consomment beaucoup de fruits de mer. Les gens ont de préférence aux produits frais, les produits congelés sont moyennement appréciés, et les produits salés-séchés et fumés préparés par les pêcheurs sont encore moins acceptés, en particulier les produits fumés. Ces derniers apportent donc des ressources moindres. A titre d'illustration, la consommation interne de crevettes s'élève à 50Kg par mois pour les trois poissonneries qui sont sises à 67ha selon l'IHSM (Institut Halieutique et des Sciences marines) de Toliara.

Selon la FAO, la consommation de poisson par famille de pêcheurs maritimes est de moins de 20% des captures ; les restes sont vendus dans de circuit de commercialisation structuré, ou au marché, ou directement aux consommateurs⁴¹.

Les produits ne correspondent pas vraiment à la vente et à la consommation dans la commercialisation interne. Pour une totale de production de 70727t en 2014, ce sont 7530t qui sont consommées. Pour la pêche industrielle qui est de 22853t, 10t seulement sont consommées (0,043%) ; pour la pêche artisanale, la consommation est de 18t parmi les 289t produites (6,2%) ; et pour la pêche traditionnelle, elle est de 7501t sur 46061t (16,28%) selon les statistiques du MRHP. Ce sont donc les produits de la pêche traditionnelle qui sont fort consommés mais avec de quantité moindre par rapport à la production.

Passons maintenant à l'analyse de la commercialisation externe.

Section 2 : La situation du commerce extérieur

Dans la présente section nous analyserons l'exportation des produits maritimes et un peu de l'importation, ensuite nous allons énumérer les problèmes et les mesures à prendre.

2.1 L'exportation et l'importation des produits halieutiques

L'échange international des produits halieutiques à Madagascar est en déséquilibre. La part des produits importés est minime par rapport à la part des produits exportés.

⁴¹ www.tribunemadagascar.com (Jeudi 25 août 2016), *L'IHSM de Toliara en appui aux ressources halieutiques*. (28 juillet 2015)

L'exportation des produits halieutiques constitue une grande part dans l'exportation de Madagascar, alors que l'importation reste minimale à cause de la disponibilité des ressources du pays et de l'insuffisance de pouvoir d'achat des malgaches.

La pêche industrielle de Madagascar est presque orientée vers l'exportation. Madagascar n'occupe pas une place importante au niveau mondial mais son capture de crevette mondiale demeure très importante. L'exportation des produits halieutiques est donc surtout marquée par l'exportation des crevettes côtières. Madagascar exporte des crevettes vers de nombreux pays grâce à sa capacité, ce qui fait que la pêche crevettière occupe une place très significative au niveau de l'économie malgache. Mais n'oublions pas que la production des crevettes a baissé depuis 2003.

Vérifions dans le tableau ci-après la situation de l'exportation des produits de la mer en 2015

TABLEAU 9 : EXPORTATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES 2015

Tonnes	EXPORTATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES 2015												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Export 2015
Ailerons de requins	0,5	1,3	0,5	1,5	0,9	0,1	0,8	-	2,7	0,7	2,1	2,1	13,3
Anguilles sauvages	1,7	1,6	2,4	2,7	2,2	2,2	3,7	2,7	2,2	1,8	2,0	1,6	26,7
Bichiques	-	-	-	-	-	1,5	-	-	-	0,0	-	0,0	1,5
Calmars	0,1	5,4	10,9	3,3	6,6	5,0	1,0	13,1	2,2	3,9	0,3	1,1	53,0
Chevannes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	-	0,0	3,0
Cigales	-	0,4	-	0,4	1,0	-	0,4	-	-	0,1	-	0,0	2,3
Civelles	5,4	-	-	-	-	3,1	-	-	0,0	0,0	0,6	11,1	20,1
Conserve de thons	495,5	0,0	764,3	775,9	1103,9	1540,2	0,0	1027,4	438,5	504,2	752,4	823,7	8226,0
Crabe													

s	235,7	351,4	404,9	433,5	372,7	287,4	43,2	6,5	-	-	290,7	410,5	2	836,4
Crevettes d'élevages	188,2	141,7	40,5	209,0	307,0	441,2	259,0	219,7	203,1	184,4	181,4	247,1	2	622,5
Crevettes sauvages	7,1	2,2	21,4	384,0	565,2	530,1	602,7	525,2	273,8	345,3	168,1	131,8	3	556,9
Langoustes	9,7	26,3	28,0	30,5	42,3	31,4	44,6	19,0	21,8	16,5	0,1	2,3	2	272,4
Poissons	116,1	97,1	54,6	729,7	244,6	324,8	245,3	487,4	258,9	472,1	527,4	474,2	4	032,2
Poulpes	46,9	87,6	149,2	107,3	77,4	80,3	65,3	142,3	104,0	89,4	62,1	111,5	1	123,1
Trépangs	15,6	33,1	11,6	25,4	12,1	28,2	34,6	18,6	29,0	29,6	14,7	36,0	2	288,6
Vessies de poissons	0,2	0,2	0,1	0,1	0,7	0,5	0,8	0,3	0,8	0,3	0,6	1,8	6	6,4
TOTAL	1 122, 8	748, 3	1 488, 2	2 703, 3	2 736, 5	3 276, 0	1 301, 4	2 462, 2	1 336,9	1 651, 3	2 002,6	2 254, 7	23 084,2	

SOURCE : MRHP, 2016

Le tableau montre clairement l'abondance de conserves de thons et des crevettes. La quantité exportée des crevettes est dépassée par les conserves de thons. Ces conserves occupent les 35,63% de l'exportation de l'année et les crevettes sont de 26,76%. Les poissons sont en troisième place avec une quantité de 17,45%.

Le total de l'exportation en 2015 est de 23084,2t ce qui vaut 376 milliards d'ariary (si 1 dollar = 3100ariary) selon Gilbert François Directeur général des ressources halieutiques et de la pêche auprès du MRHP en 2015 ; et aussi, d'après lui, La Chine et la France s'avèrent être les premiers consommateurs de la pêche crevettière de Madagascar⁴². Ceux qui ont la plus grosse quantité exportée sont les conserves de thons, les crabes, les crevettes et les poissons. Et c'est le mois de juin que le pays a beaucoup exporté avec une quantité de 14,19% du total pendant l'année.

⁴² www.frenchpeopledaily.com.cn (4/01/17)

Le tableau nous montre que les crevettes et les conserves de thons sont les principaux produits d'exportation des Malgaches. La structure des exportations de Madagascar de produit de la pêche et de l'aquaculture est témoignée par la présence de ces deux produits avec respectivement 40% et 41% en volume et 60% et 22% en valeur. La principale destination de ces produits est le marché européen, puis, les ailerons de requins sont destinés au marché.⁴³

La pêche crevettière destinée à l'exportation de Madagascar en 2015 est autour de 7000t qui est estimé à plus de 56millions de dollars. Il paraît que Madagascar est le deuxième pays africains exportateur de crevettes sauvages et d'élevages destinées à l'Europe, l'Amérique du Nord, et de plus en plus à l'Asie après le Nigéria.

Ces nombreuses caractéristiques sont compatibles à la théorie des avantages comparatifs de RICARDO. L'Île dispose beaucoup des ressources et de potentiels halieutiques surtout pour les crevettes et les thons. Autrement dit elle se spécialise dans la production des ressources halieutiques où son désavantage est minime ; les produits exportés lui procurent des avantages microéconomiques et macroéconomiques.

Allons voir les problèmes au niveau de l'exportation des produits halieutiques et Les solutions à ces problèmes.

2.2 Les problèmes au niveau de l'exportation des produits marins et les mesures à prendre

Un des problèmes se réfère à la loi de LAFFER, c'est-à-dire un problème posé par la pression fiscale. La pression fiscale est une entrave aux activités économiques. Ici, elle touche l'activité de la pêche, notamment l'exportation et l'importation. Les agents économiques peuvent préférer exporter ou importer moins, ou encore cesser leurs activités à l'occasion d'un fort taux d'imposition. L'insuffisance des débouchés pour les autres produits fait partie des problèmes, surtout pour les produits halieutiques autres que les thons et les crevettes. Les problèmes de surpêches et ceux de la gestion durable des ressources qui ont été énumérés dans la deuxième partie de ce mémoire en font aussi partie car si la production diminue, les produits à exporter vont décroître, et des déficits vont produire. Il y a des déséquilibres au niveau de chaque type de pêche ou au sein même d'un type.

Des mesures doivent être à prendre afin de stabiliser et accroître les produits à exporter. Pour la pêche industrielle crevettière, il faut adopter les mesures proposées par la stratégie nationale de développement comme l'évaluation du zonage actuel de la pêche

⁴³ Evaluation rétrospective et prospective du protocole de l'accord de partenariat dans le secteur pêche entre l'Union européenne et la République de Madagascar, Rapport final, février 2014

industrielle au regard de sa cohérence du point de vue de la durabilité des ressources et des conflits d'usage en zone côtière. Il faut bien traiter les produits afin d'avoir de bonne qualité et pour attirer plus de débouchés. L'Etat doit aussi établir des règles évitant le retrait des agents de l'activité dans un cas de forte pression fiscale. Il faut bien contrôler l'effort de la pêche et les tailles des produits capturées. Il faut aussi implanter des mangroves pour éviter la disparition de certaines espèces.

En résumé, la pêche maritime est très importante pour Madagascar. Il existe de grandes variétés de produits maritimes qui sont produites par le pays. Chaque type de pêche est caractérisé par divers produits et a chacun sa production ; mais c'est la pêche traditionnelle qui domine le plus grâce aux nombres de petits pêcheurs. La pêche traditionnelle est surtout destinée à l'approvisionnement des marchés locaux.

Les pêcheries telles que les crevettes, les holothuries, les langoustes côtières, les requins et raies sont en déclin à cause de l'augmentation des pêcheurs, du changement de l'environnement, et des problèmes sur le plan technique. Les pêcheries des céphalopodes et des crabes de mangroves sont stables, leur production ne varie pas très fréquemment. Et enfin, les pêcheries des thonidés et des poissons démersaux sont parmi celles qui sont à développer selon la lettre de politique bleue du MRHP.

La production change d'une année à une autre. L'année 2014, c'est la pêche traditionnelle qui a produit plus et en 2015, c'est la pêche industrielle. Le changement marque que la production maritime de Madagascar est en danger et présente beaucoup de menaces ; par conséquent des mesures d'aménagements possibles sont prises.

Pour la commercialisation locale, la vente a augmenté l'année 2015 et nous pouvons remarquer que les malgaches consomment fortement des fruits de mer. Les ventes considérables sont les ventes des poissons et des crustacés. Et pour le commerce extérieur des produits maritimes, les thons et les crevettes occupent les premières places et les bichiques, la dernière place selon les statistiques du MRHP essentiellement de l'OEPA. La commercialisation présente des problèmes autant que la production.

CONCLUSION

La pêche maritime et les ressources halieutiques sont vraiment deux facteurs essentiels au développement de Madagascar. Les potentialités du pays en matière de production halieutique lui a permis de se développer économiquement et socialement. La pêche maritime a occasionné tellement d'emplois aux malgaches et a aidé beaucoup des pêcheurs à survivre. Elle est pourvoyeur de devises pour le pays, et ceci grâce à l'exportation des crevettes et des thons. Elle occupe une place très importante dans la contribution aux recettes de la nation, C'est pourquoi elle sert à améliorer le niveau de développement des Malgaches.

Cependant le secteur pêche ne va pas si bien que ça. Pour le maintenir, il faut bien se préoccuper de sa gestion parce que la production est forte menacée par beaucoup de facteurs tels que la surpêche, la pêche illicite, les bateaux de pirateries, etc... La production des crevettes qui est considérée la plus importante de tous ne croît plus tous les ans, elle est actuellement un peu dépassée par la pêche thonière. Mais malgré cela les quantités produites et exportées augmentent tous les ans grâce à l'augmentation sans cesse des autres produits comme les poissons et les crabes.

Cette diminution de la quantité des crevettes n'est pas très bon signe pour l'économie de Madagascar même si les autres produits augmentent vu la place que la pêche crevettière occupe dans le monde. Les crevettes sont exportées vers plusieurs pays étrangers comme le Japon par exemple, il achète une grosse quantité de crevettes côtières provenant du pays. Il faudra appliquer des mesures d'aménagement des pêcheries pour éviter le déclin et le bas niveau de vie des malgaches. Les crevettes doivent être traité spécialement et aussi être surveillée durement pour maintenir la contribution de la pêche et les ressources halieutiques au développement de Madagascar.

Il nous importe ici de se questionner si c'est tout simplement la pêche maritime qui contribue au développement ou la pêche d'eaux douces aussi ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

BREMOND J., SALORF M. M., 1990 – *Initiation à l'économie Les concepts de base, les techniques, les grands économistes*, éd HATIER.

CAVERIVIERE A., CHABOUD C., RAFALIMANANA T., 2008 - *Les crevettes côtières de Madagascar Biologie –exploitation- gestion*, éd IRD, 373p.

HENRY F., MOAL R. A. (coord), 1998 - *Compétitivité de la pêche maritime en Afrique*, Paris : Secrétariat d'Etat à la Coopération et à la Francophonie (Rapports d'étude), 360p.

MALTHUS T. R., 1803 – *Essai sur le principe de la population*, éd PUF.

RAJOELINA P., RAMELET A., 1989-*Madagascar, la Grande Île*, éd L'Harmattan, 529p.

RICARDO D. ,1817 - *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, éd Calmann-Levy.

SMITH A., 1776 – *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, éd Economica, 2 volumes, (2000).

Ouvrages spécifiques :

CHABOUD C., 2008- *Préserver la mer et son littoral*, Glénat.

FUCHS J., (coord), 2002 - *Aquaculture et pêche dans les pays du Sud : analyse prospective 2025 de la demande en recherche*, éd. Ifremer, Bilans & prospective, 127p.

LERESTE, MARCILLE J.- *La pêche crevette à Madagascar*, éd IRD, 340p.

LERESTE, MARCILLE J, 1973 - *Réflexions sur les possibilités d'aménagement de la pêche crevette à Madagascar*, Bull, Madagascar.

OCDE, 2009 – *Ressources naturelles et croissance pro-pauvre*, 159p.

Revue et autres :

Bulletin trimestriel de l'OEPA, 2014.

CHABOUD C., 2006- *Gérer et valoriser les ressources marines pour lutter contre la pauvreté*, in GOEDEFROIT S., et REVERET J. - Quel développement pour Madagascar ?, Etudes rurales 178, Paris, France EHESS : 197-212.

COFREPECHE, MRAG, NFDS, et POSEIDON, 2014- *Evaluation rétrospective et prospective du protocole de l'accord de partenariat dans le secteur pêche entre l'Union européenne et la République de Madagascar*, Contrat cadre MARE/2011 /01- Lot 3, contrat spécifique n°10, Bruxelles, 175p.

COLLART A, 1973 - *Synthèse des études économiques sur la commercialisation du poisson à Madagascar*, Projet MAG.

Commission Mondiale de l'Environnement et du Développement (CMED), 1987- Rapport Brundtland sur l'environnement.

FAO, 1992,-*Pêche et aquaculture à Madagascar*, éd FAO.

FAO, 2009- *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2008*,194p.

GARIBALDI L, GRAINGER R.J.R, 2005- *Chronicles of catches from marine fisheries in the Eastern central Atlantic for 1950-2000*, FAO fisheries technical paper, No 435.

GOEDEFROIT S., 2001- *La part maudite des pêcheurs de crevettes à Madagascar*, Etudes rurales, 153_160, éd EHESS, La revue, (2001) : 145_172.

HASSAN A. A., 2016- *les enjeux de « l'économie bleue » pour les pays africains. Aujourd'hui, le poids des ressources maritimes pour le continent*, éd Africa.

IOTC 2009, Zone de pêche malgache.

L'EXPRESS de Madagascar, 07/09/16- *Montée de la mer : facteur de détérioration de l'environnement marin*.

Navalona R., 2015 -*Economie bleue : une faible contribution au PIB*, in MIDI Madagascar, (2015).

MRHP- Lettre de politique bleue (Annexe 2014).

RALISON A., 1987- *Les ressources halieutiques malgaches*, Projet MAG.

RALITERA M., 2016- Economie bleue : une opportunité à choisir pour développer Madagascar in L'Express de Madagascar (2016).

Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance de Pêche à Madagascar, 2012.

Webographie :

www.afd.fr (15/09/16), Madagascar

www.iotc.org , IOTC 2009- Zones de pêche malgache

www.verdua.com (22/11/16), Les conséquences de la surpêche.

www.lagazette-dgi.com (03/01/17), Pêcherie crevettière : Première pourvoyeuse de devises

www.tribunemadagascar.com (Jeudi 25 août 2016), L'IHSM de Toliara en appui aux ressources halieutiques. (28 juillet 2015)

www.frenchpeopledaily.com.cn (4/01/17), Madagascar : L'exportation de crevettes estimée à 56 millions de dollars en 2015

www.fao.org (2016).

Sources de documentation :

Bibliothèques

Chambre de commerce

INSTAT (Institut National de la Statistique)

OEPA (Observatoire Economique de la Pêche et de l'Aquaculture) du Ministère des ressources halieutiques et de la pêche

Personnes ressources

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Evolution des productions aquatiques à Madagascar de 2005 à 2012 (en tonne)

ANNEXE 2 : Potentiels de crevettes par zone

ANNEXE 3 : Exportation de calmar et de poulpe de 2006 à 2012. (Tonne)

ANNEXE 4 : Production de crabes de 2004 à 2012 (en tonne)

ANNEXE 5 : Capture de poissons à Madagascar par la PIN

ANNEXE 6 : Statistiques des exportations 2015

ANNEXE 1 : Evolution des productions aquatiques à Madagascar de 2005 à 2012 (en tonne)

2005 2005-2012	2006	2007	2008	2009	2010 2010-2012	2011	2012	Moyenne	Moyenne	
Production maritime	72 458	58 253	44 535	41 657	30 224	44 661	59 242	96 833	55 983	66 912
Pêche industrielle	18 780	19 062	17 225	14 990	9 721	19 787	26 612	31 690	19 733	26 030
- Crevettes	5 312	5 442	4 679	2 922	3 512	3 250	4 332	3 781	4 154	3 788
- Poissons (captures accessoires, démersaux, pélagiques)	3 468	3 620	2 546	2 068	1 565	2 537	3 235	4 163	2 900	3 312
- Total thons (*)	10 000	10 000	10 000	10 000	4 644	14 000	19 045	23 746	12 679	18 930
<i>Dont UE (cf. NB)</i>	14 720	2 490	16 642	9 572	14 323	9 916	10 281	8 083	10 753	9 427
Pêche artisanale	639	547	459	348	218	196	167	833	426	399
- Crevettes	572	490	401	311	131	6	319	6	6	6
- Poissons	67	57	58	37	87	196	167	827	187	397
Pêche traditionnelle	53 039	38 644	26 851	26 319	20 285	24 679	32 464	64 310	35 824	40 484
- Crevettes (*)	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450	286	1 746	1 195	2 560	1 076
- Poissons	38 790	4 799	3 044	5 955	3 353	8 052	17 907	43 292	15 649	23 084
- Autres	10 799	30 395	20 357	16 914	13 482	16 341	12 811	19 823	17 615	16 325
Aquaculture marine	6 404	6 776	8 457	8 000	3 260	2 000	6 878	6 352	6 016	5 077
- Aquaculture crevette	6 404	6 776	8 457	8 000	3 260	2 000	6 878	4 952	5 841	4 610
- Aquaculture algues		Négligeable		1 400		1 400		1 400		
Production eau douce	6 035	3 954	5 511	9 568	6 409	13 963	15 981	20 002	10 178	16 649
Pêche continentale	3 385	1 204	3 421	6 938	3 581	8 463	12 677	16 404	7 009	12 515
Pisciculture en étangs	1 050	1 100	0	540	528	2 850	804	848	965	1 501
Rizi-Pisciculture	1 600	1 650	2 090	2 090	2 300	2 650	2 500	2 750	2 204	2 633
Production totale	87 052	71 191	60 682	61 461	42 831	60 624	82 101	123 187	73 641	88 637

Source : adapté et actualisé de ministère des ressources halieutiques et de la pêche ; NB : captures des navires (senneurs et palangriers) de l'UE calculées au travers des données des États membres de l'UE sous couvert de la Commission européenne2 ; (*) les données en grisé sont des estimations des autorités malgaches (In : Oceanic Développement et al., 2011), données compilées par COFREPECHE, MRAG, NFDS et POSEIDON, 2014. Évaluation rétrospective et prospective du

protocole de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et la République de Madagascar.
 Contrat cadre MARE/2011/01.

ANNEXE2 : Potentiel de crevette par zone

Anciennes zones	Nouvelles zones	Potentiel (tonnes)
I	A	1 600
II + III + IV	B	1 500
V à X	C	4 680
XI à XIV	D	450
Total	8 230	

Source : Marcille (1972) ; Le Reste (1973) ; Ralison et Razafindralambo (1984) ; Andrianaivojaona et al (1990) ; Dintheer et al, (1996, 1998). Rafalimanana (2000).

ANNEXE 3 : Exportation de calmar et de poulpe de 2006 à 2012. (Tonne)

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Calmar	84,3	67,09	76,43	107,3	56,6	71,4	58,9
Poulpe	1152,7	1265,8	1131,24	1273,6	1204,4	1515,4	1378,7
Total	1237	1332,89	1207,67	1380,9	1261,1	1586,9	1437,7

Source : MPRH, 2013.

ANNEXE4 : Production de crabes de 2004 à 2012 (en tonne)

1988*	1989*	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production	200	202	1 500	1 525	1 600	1370	1 370	2 580	3 786	2 824

*: Vente locale uniquement

Source : Le Reste et al (1976), Roullot (1988), Rafalimanana (1990) et MPRH 2013.

ANNEXE5 : Capture de poisson à Madagascar par la PIN

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Qté (Tonnes)	2 127	2 200	2 270	2 300	195	167	205	397	89	110	500	136

Source :MRHP,2013

ANNEXE6 : Statistiques exportation 2015

Libellé	Pays de destination	2015	
		Valeur FOB	Poids net
Poissons	Afrique du Sud	6206124937	1199605
	Allemagne	479273	76
	Canada	20491350	698,4
	Comores	3409245048	745407,87
	Corée, Rép. Populaire Démocratique	248423073	152438
	Côte d'Ivoire	365278	70
	Emirats Arabes Unis	2624001245	456239
	Espagne	10044930	8,6
	Etats-Unis	2275918503	194589
	France	3457939	4,87
	Hong-Kong	2280403153	128649,94
	Inde	1202562084	14475,4
	Japon	1122342	224
	Mayotte	1286857879	99076,45
	Nigéria	172206767	12688,6
	Royaume-Uni	6873310003	447094,19
	Singapour	62911880	51,28
Thaïlande	2707041	4,2	
Burgaux et coquillages	Afrique du Sud	2,1213E+10	2372227,8
	Belgique	3681768	4
	France	19739663	1975
	Hong-Kong	74150	19,6
	Indonésie	50155896	64500
	conserves de thons, les crabes,	24475850	4898
	Réunion	56855490	39000
	Seychelles	3754157	238
	Ukraine	20797399	4065
	Crevettes	Autres	342641968
Chine		512686	14,8
Comores		2,0387E+10	724638
Corée, République de		16675541	1240
Hong-Kong		1,3965E+11	4748618,34
Inde		7830	1,53
Malaisie		2747680306	89692
Maurice, île		773568165	201,68
Mayotte		1486940010	84855
Portugal		197538836	21000
Réunion		1757826456	78293
Royaume-Uni		967944547	37861
Thaïlande		1424773	1269,14
Langoustes	Belgique	1,7592E+11	6227993,49
	Chine	1910424	30
	Corée, République de	1342347495	48403
	Hong-Kong	871366919	18900,65
	Irlande	38798776	1170
	Japon	191183550	5412
	Maurice, île	5230275664	137750,44

	Réunion	396841786	8437
	Taiïwan, Province de Chine	1857519146	39695,2
	Thaïlande	281697907	6147,82
Autres crustacés et mollusques	Afrique du Sud	1,0216E+10	266161,11
	Australie	34699243	1860
	Chine	276535051	35314
	Comores	3,3665E+10	1932206,88
	Emirats Arabes Unis	31626487	1633,07
	France	10767523	355,12
	Géorgie	6836908515	725868,44
	Hong-Kong	749818181	72555
	Inde	3422195885	194832,21
	Lao, Rép. Démocratique Populaire	280087072	40005
	Malte	44113907	2819
	Nouvelle-Zélande	3638660295	398316
	Pays-bas	56763374	6000
	Portugal	93358026	7200
	Royaume-Uni	1765954715	194742,72
	Sénégal	10129461	8,22
	Sri Lanka	71811297	1034

Source : Chambre de commerce ,2016

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements-----	I
SOMMAIRE -----	II
LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS -----	III
LISTE DES TABLEAUX -----	V
GLOSSAIRE -----	VI
INTRODUCTION -----	- 1 -
PARTIE I : LES CONSIDERATIONS THEORIQUES SUR LES RELATIONS ENTRE LA PECHE MARITIME ET LE DEVELOPPEMENT -----	- 4 -
CHAPITRE I: HISTORIQUE -----	- 6 -
Section 1 : Les potentiels géographiques et halieutiques de Madagascar -----	- 6 -
Section 2: Les concepts et les historiques des différentes sortes de pêche. -----	- 7 -
2.1 La pêche traditionnelle maritime.-----	- 7 -
2.2 La pêche artisanale.-----	- 7 -
2.3 La pêche industrielle -----	- 8 -
2.4 Notion d'aquaculture marine-----	10 -
CHAPITRE II : LES APPROCHES THEORIQUES LIEES AU SECTEUR PECHE. ----	11 -
Section 1 : Les théories liées à la production marine -----	11 -
1.2 La loi de la population de Thomas Robert MALTHUS.-----	11 -
1.2 La main invisible et la division de travail d'Adam SMITH.-----	12 -
Section 2 : Les théories liées à l'échange international -----	13 -
2.1 La théorie des coûts comparatifs de David RICARDO-----	13 -
2.2 Notion de pression fiscale d'Arthur LAFFER -----	14 -
PARTIE II : LES REALITES DE LA PECHE MARITIME ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES A MADAGASCAR -----	15 -
CHAPITRE I : LES LIENS ENTRE LA PECHE MARITIME ET L'ECONOMIE -----	17 -
Section 1 : Les impacts microéconomiques et macroéconomiques de la pêche maritime -	17
1.1 Les impacts microéconomiques-----	17 -
1.2 impacts macroéconomiques-----	19 -
Section 2 : La concurrence du secteur pêche avec les autres secteurs -----	21 -
2.1 Les activités de la pêche maritime et les autres secteurs -----	21 -

2.2 La concurrence des produits de la pêche avec les autres produits-----	22 -
CHAPITRE II : LA PECHE MARITIME, LES RESSOURCES HALIEUTIQUES, ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE -----	24 -
Section 1 : La gestion des ressources et ses enjeux -----	24 -
1.1 L'économie bleue-----	24 -
Section 2 : Le développement durable des pêcheries et des ressources halieutiques -----	27 -
2.1 Les caractéristiques du développement durable des pêcheries et des ressources. -----	28 -
2.2 Les mesures prises à l'occasion du développement durable des pêcheries.-----	29 -
PARTIE III : ANALYSE DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION DE LA PECHE MARITIME ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES -----	31 -
CHAPITRE I : LA SITUATION DE LA PRODUCTION DE LA PÊCHE MARITIME A MADAGASCAR -----	33 -
Section 1 : Les caractéristiques de la production -----	33 -
1.1 Les divers produits de la mer et leurs petites histoires-----	33 -
1.2 La situation des produits halieutiques-----	36 -
Section 2 : Evaluation de l'évolution de la production -----	37 -
2.1 Analyse de l'évolution de la production-----	38 -
2.2 Les mesures et recommandations d'aménagement prises-----	44
CHAPITRE II : LA COMMERCIALISATION DE LA PECHE MARITIME -----	46
Section 1 : La situation du commerce intérieur des produits maritimes -----	46
1.1 La vente des produits maritimes à Madagascar-----	46
1.2 La consommation des produits maritimes -----	53
Section 2 : La situation du commerce extérieur -----	53
2.1 L'exportation et l'importation des produits halieutiques-----	53
2.2 Les problèmes au niveau de l'exportation des produits marins et les mesures à prendre-----	56
CONCLUSION -----	58
BIBLIOGRAPHIE -----	VII
LISTE DES ANNEXES -----	X
TABLE DES MATIÈRES -----	XV

Auteur: RAMOHARISAMBATRA Cynthia Carmen

Titre : CONTRIBUTION DE LA PECHE MARITIME ET DES RESSOURCES
HALIEUTIQUES AU DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR

Nombre de page : 59

Nombre de tableaux : 9 Figure : 1 Annexes : 6

Contact : 0342157616

Adresse de l'auteur : VT62EAA Ambohibato Andohanimandroseza

RESUME

Madagascar possède des ressources et des potentiels halieutiques considérables qui rendent sa pêche maritime créatrice de richesses et stimulateur de développement pour le pays. La pêche maritime contribue à la réduction du déficit budgétaire et à la pauvreté par le fait que grosse part de recettes sont fournies par le secteur pêche à lui seul, et ceci est du surtout aux exportations de crevettes vers de nombreux pays.

Mais le secteur pêche présente actuellement de menace pour l'économie nationale parce que certaines productions sont entravées par beaucoup de facteur, à l'exemple de la production crevette qui n'a cessée de diminuer durant cette dernière décennie. Des mesures efficaces sont alors très nécessaires pour préserver l'environnement des ressources et leur durabilité afin de protéger le secteur.

La pêche maritime et les ressources halieutiques sont vraiment très importantes pour Madagascar pour pouvoir se développer.

Mots clés : Ressources halieutiques, pêche maritime, exportations de crevettes , durabilité des ressources

Encadreur : Madame RAJAOSON Lalao